

Armez-vous de cette presse dont Satan s'est emparé pour corrompre les âmes. Qu'elle soit entre vos mains comme la lance de l'Archange qui frappe l'ennemi du Christ et guérit les plaies qu'il a faites.
(P. Monsabré, O.P.).



ORGANE DE LA VILLE DE NICOLET ET DES COMTES DE NICOLET ET D'YAMASKA

JOURNAL BI-MENSUEL.

NICOLET, MERCREDI, 19 SEPT., 1934.

Camille DUCUAY, Dir.-Prop.

M. le CHANOINE ARSENEAU

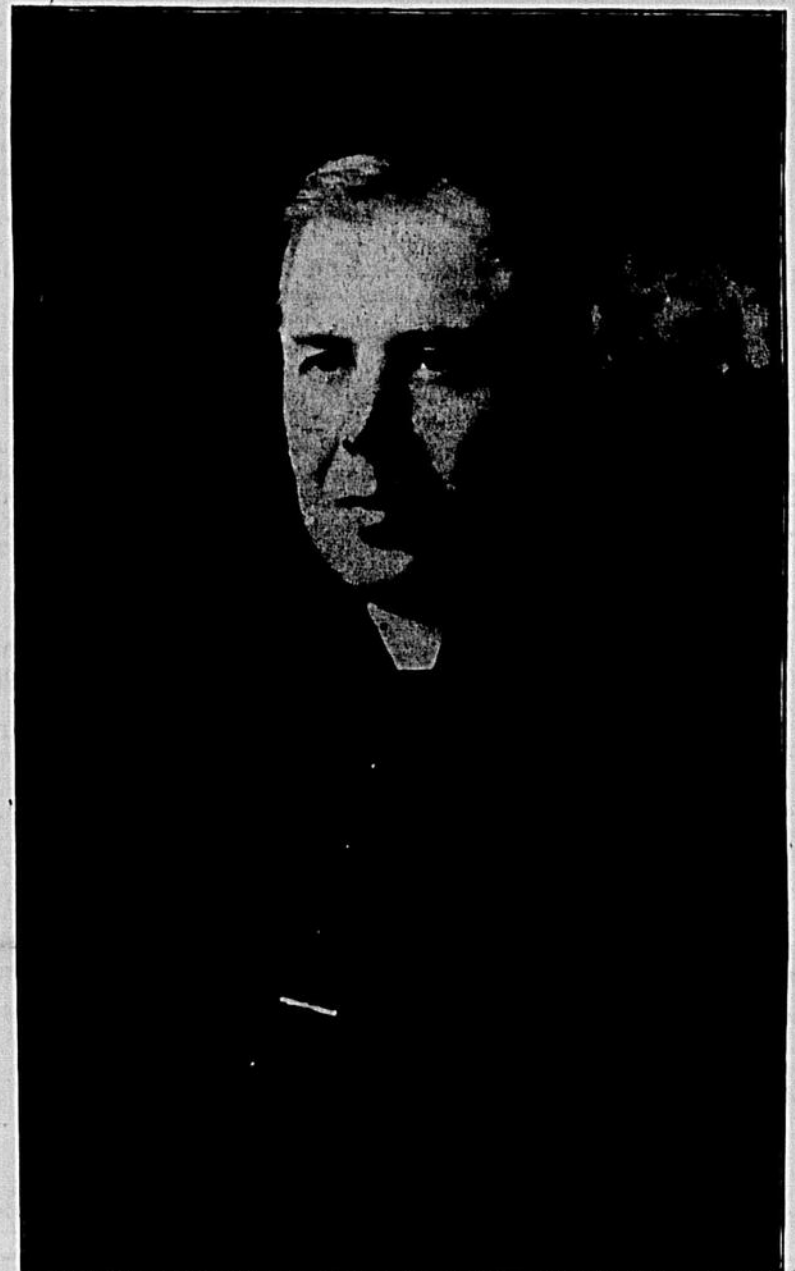
LE NOUVEAU SUPERIEUR DU SEMINAIRE DE NICOLET HONORE

UN EDUCATEUR DE CARRIERE

NOMINATION TRES POPULAIRE

La première rencontre de l'élève avec son professeur est toujours enveloppée d'un peu de mystère, de préventions; et laisse dans la mémoire des souvenirs qui le suivent dans la vie.

En septembre, 1895, petit bout d'homme de douze ans, nous franchissons, pour la première fois, les portes du vieux Séminaire de Nicolet. Nous avons connu l'école du rang, même l'école des Frères des Ecoles Chrétiennes du village; mais, en abordant le cours classique, notre cœur était rempli d'émotion. Le Directeur du collège avait bien remarqué notre trouble, et en guise de consolation, il nous avait dit: "Votre professeur d'Eléments est bon garçon. Il n'est pas mauvais."



M. le Chanoine Calixte Arseneau.

Le lendemain matin, au nombre de quarante-cinq, nous entrons dans la classe des Eléments Latins, accompagnés d'un tout jeune ecclésiastique, à l'allure effacée, au pas discret, à la mine peu autoritaire. Il récita la prière d'une voix mal assurée, laissant tomber les finales en douceur. De ce premier contact jaillit la première sympathie entre élèves et professeur. Nous nous trouvons bien en face du bon garçon annoncé par le Directeur. Nous fîmes nos Eléments sans heurt, sans réprimande violente. A la fin de l'année, le même ecclésiastique "montrait" en syntaxe avec nous. Tout le monde en était content. Et lorsque nous nous séparâmes pour faire notre méthode, nous nous étions, sans nous en apercevoir, fort attachés à M. l'abbé Calixte Arseneau, ce doux et humble de cœur, qui avait gagné notre amitié parce qu'il personnifiait l'homme de devoir, l'ami de la règle.

Le jeune abbé continua à vivre au collège, exerçant les fonctions les plus variées, toujours avec ce sens de la responsabilité, de l'exactitude, de la charité, de l'humilité, qui sont les vertus fondamentales des éducateurs de carrière. Il coula sa vie paisiblement, entre les murs du vieux Séminaire, sans ne jamais rien demander, comme sans ne jamais rien ne recevoir, sans regarder plus loin que la tâche quotidienne.

Mais les autorités veillaient sur celui qui, dans cette belle abbaye, s'oubliait lui-même. Et aujourd'hui, à la joie universelle de toute la grande famille nicolétaine, nous le voyons occuper le premier poste dans une maison d'éducation de premier plan, qui nous est chère, pendant que l'Evêque de Nicolet fait du nouveau Supérieur un Chanoine de son Chapitre.

M. le Chanoine Arseneau a rarement quitté le Séminaire. Cependant, rappelons ici ses pieuses pérégrinations à travers les paroisses du diocèse, pour recueillir l'aumône de la propagation de la Foi. Sans viser à l'éloquence, à la littérature, il savait parler au peuple, le toucher, et amener chez lui la conviction, avec le résultat que les bourses se déliaient pour venir grossir les ressources de cette œuvre vitale de la Propagation de la Foi.

La visite de M. Arseneau était toujours attendue avec plaisir et prise en compte par Messieurs les Curés. On aimait à le recevoir, à le consulter. D'une délicatesse exquise, il savait mettre tout le monde à l'aise, au point qu'un de nos amis Curé nous disait: "M. l'abbé Calixte Arseneau est passé au presbytère, dimanche dernier, mais c'est comme s'il n'était pas venu". C'est dire combien il était peu encombrant.

Il est bon aussi de rappeler les inappréciables services que le nouveau Supérieur a rendus au Séminaire comme Archiviste. En ces dernières années, il a fourni un travail considérable dont bénéficiera la maison déjà si riche en collections, en documents, en souvenirs de toutes sortes.

Ses rares loisirs, l'abbé Arseneau les a consacrés à un art délicat et bien précieux: l'ébénisterie. Ceux qui ont passé à sa chambre se sont trouvés en face de différents petits chefs-d'œuvre, dont une table probablement unique au Canada. Elle se compose d'une variété quasi incalculable de tous les différents bois que nous avons au pays, et même de ceux des contrées étrangères. C'est non

GRANDE DATE DE NOTRE HISTOIRE.

Il y a eu cent soixante-quinze ans le 19 septembre que se déroula la bataille des plaines d'Abraham qui a changé l'histoire du Canada. Les événements ont marqué depuis ce 19 septembre 1759 où Québec, assiégé, bombardé, était une ville en ruine, une ville en deuil. Les Anglais occupaient nos hauteurs, comme ils étaient maîtres de celles de Lévis et maîtres de la navigation fluviale, l'île d'Orléans n'avait plus un habitant, le gros de l'armée française était en débandade sur les routes, dans une maison de pierre de la rue Saint-Louis, probablement celle qui porte encore le numéro 59, Arnould le jeune et quelques officiers veillaient Montcalm mourant. Y aura-t-il un lendemain pour la Nouvelle-France, se demandaient les âmes en peine qui rôdaient autour des édifices écroulés. "O mon pays", écrira le sénateur Chapais, notre grand historien, "quelles heures de détresse et d'agonie tu as vécues! et de quel abîme Dieu t'a fait surgir". Après un siècle et trois quarts, en effet, comment imaginer un tel désastre et comment la petite colonie de 1759 aurait-elle pu croire que la ville de Champlain non seulement se relèverait de ses cendres mais que, sous le drapeau britannique, elle garderait son âme française. Le soir de la bataille des plaines, tous les espoirs étaient écorchés. Les Français se demandaient comment ils pourraient quitter cette terre devenue inhospitalière, les Canadiens, désespérés, se préparaient déjà à une autre lutte dont ils ne prévoyaient pas l'issue, pour leurs droits, le chef spirituel du diocèse s'était réfugié à Montréal, où il allait mourir l'année suivante, et pendant six ans il resterait sans successeur. Dans tous les domaines c'était le tragique incertain: de quoi demain sera-t-il fait? Le printemps d'ensuite, nouveau choc entre les armées française et anglaise. Cette fois Lévis triompha, encore sur les plaines d'Abraham, mais sa victoire sera sans lendemain: elle aura seulement fait briller un dernier rayon de gloire sur nos armes, elle aura aussi forcé l'admiration des nouveaux maîtres du pays, elle aura donné du cœur aux vaincus d'hier et c'est dans une atmosphère plus allègre que sera déclenchée la troisième bataille des plaines d'Abraham. Celle-là, qui damera le pion à la guerre de cent ans, verra surgir d'autres héros: bataille politique, bataille pacifique, à la Lyauté, et dont il ne sortira ni vainqueurs ni vaincus mais seulement l'union de deux grandes races. Et, en ce 13 septembre 1934, Québec, avant-poste du Saint-Laurent, reste une ville française, sa garnison est française, son gouverneur est français, français aussi son premier ministre, français son archevêque couvert de la pourpre romaine, française sa langue, français son cœur. La France, partie en 1760, nous est revenue ces dernières semaines et nous l'avons fêlée, sans que notre loyalisme ait paru suspect, fêlée avec le concours de l'Angleterre dont le représentant officiel s'exprimait dans un mémorandum: "Parlez votre langue, enseignez-la à vos fils; l'Angleterre n'a rien à craindre; maintenez votre droit civil, gardez-le français, la mère-patrie n'en sera pas jalouse". Sans acrimonie, fiers de nos

origines, fiers de nos victoires, nous pouvons donc regarder aujourd'hui les anciennes buttes à Neveu, devenues l'un des plus beaux jardins du Canada, et saluer avec émotion, avec admiration, l'ombre des grands soldats français et anglais, tombés sur cette terre féconde il y a cent soixante-quinze ans. (L'EVENEMENT).

AU SUJET DU COMMERCE LOCAL

Dans nos petits centres, il arrive souvent que l'on entende les détaillants se plaindre de la stagnation des affaires et plus encore peut-être de la concurrence ruineuse qui leur est faite par les magasins à rayons des grandes villes. L'un de nos marchands, par exemple, dénonçait en termes énergiques, il y a quelques jours encore, les excursions périodiques des chemins de fer parce qu'elles coïncident presque toujours avec l'annonce de ventes à réduction dans les plus grands établissements de commerce de la métropole. A cette critique, nous pourrions rétorquer ceci: qu'est-ce qui sollicite les excursionnistes à profiter de leur voyage pour magasiner à tel ou tel endroit, si ce n'est l'annonce dans les journaux? Qui leur apprendrait, autrement, qu'une vente bat son plein ici où là, si l'on n'avait pas fait précéder cette vente d'une publicité habile? La preuve nous en est fournie par une dame qui, ces jours derniers, nous déclarait franchement qu'ayant lu dans les journaux que certains établissements de Montréal offraient des spéciaux pour la fin de semaine, elle avait cru sage de profiter de l'excursion pour se procurer différentes marchandises dont elle avait besoin. L'idée de faire des emplettes à prix réduits avait été la seule raison de son voyage. D'autres, nombreuses, nous le savons, ont pris part à cette excursion dans le même but. Résultat: des centaines, des milliers de dollars ont été perdus par le commerce local.

Ces personnes auraient-elles pu effectuer des emplettes aussi avantageusement chez nous? Peut-être. Mais il eût fallu qu'elles fussent informées, que nos marchands les eussent invitées et leur eussent démontré qu'ils étaient à même d'offrir des aubaines aussi alléchantes que ceux de la métropole. Si nos commerçants, comme ils le disent couramment, peuvent rivaliser, pour des marchandises de qualité égale, avec les grandes maisons de Montréal ou d'ailleurs, qu'ils le fassent savoir à notre population? Nos mères de familles ne peuvent deviner les aubaines spéciales que tel ou tel marchand peut leur offrir, si ceux-ci négligent de les mettre au courant. Puisque les marchands locaux jugent bon de rester silencieux, ils ne peuvent raisonnablement adresser de reproches aux gens qui répondent à la publicité que les établissements de la métropole lancent par la voix des journaux.

Le tort que les grands magasins de Montréal causent au commerce local est énorme, nous le savons. Mais nos marchands, s'ils le voulaient, pourraient réagir avec avantage et diminuer ces exodes périodiques de l'argent local. Il leur suffirait d'employer la même méthode que leurs concurrents: celle de l'annonce. Puisque la publicité faite par Eaton, Morgan, Dupuis, etc., attire l'attention de nos gens, à plus forte raison l'annonce locale les intéressera-t-elle puisqu'elle leur évitera des déplacements ennuyeux et fatigants.

La plupart de nos marchands ne songent à l'annonce qu'à la veille de Noël et de Pâques. Ce n'est pas suffisant. L'annonce est profitable tout temps et particulièrement durant les périodes où le commerce est le moins actif. Puisque les ventes à réduction sont la coqueluche d'une foule de gens, pourquoi nos marchands, à l'exemple de ceux des grandes villes, n'en organisent-ils pas plus souvent? Certains hommes d'affaires, qui déplorent la dureté des temps, sont peut-être les premiers coupables de leur insuccès. Au lieu de se plaindre dans l'inertie, ils devraient se montrer agressifs; au lieu d'attendre la clientèle derrière leur comptoir, ils devraient aller à sa rencontre au moyen de l'annonce, ce si puissant facteur de succès dans les affaires. Contrairement à ce qu'on semble croire trop souvent, l'annonce n'est pas une dépense, c'est une semence qui portera toujours des fruits à condition qu'elle soit bien distribuée. Le journal, qui entre dans chaque foyer et qui est lu par tous les membres de la famille, est le meilleur messenger, le plus sûr intermédiaire. Il est étrange de constater comment l'on juge l'annonce en certains milieux. Des marchands semblent s'imaginer que donner une annonce au journal c'est lui faire une faveur désintéressée, qu'ils accomplissent ainsi un acte de charité, ni plus ni moins. La preuve, c'est qu'à la moindre contrariété leur première attitude est de menacer le journal de ne plus lui confier de publicité. Comme s'il agissait d'une punition! L'annonce est faite exclusivement dans l'intérêt de celui qui la publie. C'est lui qui en est le seul bénéficiaire et qui en retire tous les profits. Le journal, lui, ne remplit que le rôle d'intermédiaire, et ne retire qu'une pitance en retour de ce qu'il donne. Le marchand qui annonce ne fait pas de faveur au journal. Il travaille uniquement à stimuler le progrès de ses affaires.

Si nos marchands comprenaient mieux la valeur de l'annonce et savaient l'employer au moment opportun, ils auraient moins à déplorer l'exode actuel de notre argent vers les magasins de la métropole ou les maisons à catalogue.

(LA PAROLE)

pas plus souvent? Certains hommes d'affaires, qui déplorent la dureté des temps, sont peut-être les premiers coupables de leur insuccès. Au lieu de se plaindre dans l'inertie, ils devraient se montrer agressifs; au lieu d'attendre la clientèle derrière leur comptoir, ils devraient aller à sa rencontre au moyen de l'annonce, ce si puissant facteur de succès dans les affaires. Contrairement à ce qu'on semble croire trop souvent, l'annonce n'est pas une dépense, c'est une semence qui portera toujours des fruits à condition qu'elle soit bien distribuée. Le journal, qui entre dans chaque foyer et qui est lu par tous les membres de la famille, est le meilleur messenger, le plus sûr intermédiaire. Il est étrange de constater comment l'on juge l'annonce en certains milieux. Des marchands semblent s'imaginer que donner une annonce au journal c'est lui faire une faveur désintéressée, qu'ils accomplissent ainsi un acte de charité, ni plus ni moins. La preuve, c'est qu'à la moindre contrariété leur première attitude est de menacer le journal de ne plus lui confier de publicité. Comme s'il agissait d'une punition! L'annonce est faite exclusivement dans l'intérêt de celui qui la publie. C'est lui qui en est le seul bénéficiaire et qui en retire tous les profits. Le journal, lui, ne remplit que le rôle d'intermédiaire, et ne retire qu'une pitance en retour de ce qu'il donne. Le marchand qui annonce ne fait pas de faveur au journal. Il travaille uniquement à stimuler le progrès de ses affaires.

Si nos marchands comprenaient mieux la valeur de l'annonce et savaient l'employer au moment opportun, ils auraient moins à déplorer l'exode actuel de notre argent vers les magasins de la métropole ou les maisons à catalogue.

LES LETTRES QUE NOUS RECEVONS

Mon cher Camille,
Je suis un homme excessivement pressé tu le sais bien, mais pas assez pour ne pas lire ton si intéressant "Nicoletain" du 5 septembre, malheureusement le No. précédent ne m'est pas parvenu.
Vraiment les vers du bon ami Alphonse Désilets m'ont bien charmé, ainsi que le bel article, en page féminine, de sa talentueuse Yolande, mais plus encore je te dois de félicitations pour ton admirable article éditorial sous le titre: "Missions providentielles de Cartier". C'est superbement pensé, magistralement dit. Il y trouve, avec la vérité, pour le moins avant de poésie que dans la très belle poésie de l'ami Désilets.

Mes félicitations les plus sincères. D'ailleurs, j'aime à te le dire tu devies presque contumier de ces splendides coups de plume, et j'admire comme madame Lemaire Duguay est toujours ton admirable ému dans tes deux intéressants. Ton bon ami depuis trente sept ans, qui aujourd'hui se donne le droit de te bénir ainsi que tu le vois.

Père JOACHIM Jos. O. F. M.
Procureur des Missions-Françaises

L'AGE TOTAL DES MEMBRES D'UNE FAMILLE ATTEINT 809 ANS.

Le Bureau des Statistiques de Québec vient de recevoir un document qui mérite certainement l'attention. Une famille de Drummondville, établie à cet endroit depuis 1855, a donné naissance, dans l'espace de 22 ans à 14 enfants, dont 12 sont encore bien vivants, soit 7 hommes et 5 femmes.

L'âge des hommes se lit comme suit: 76, 73, 72, 67, 65, 64 et 56 ans; celui des femmes, 78, 70, 68, 61 et 59 ans, et si l'on fait la somme de tous ces âges l'on arrive au chiffre respectable de 809 ans.

De plus, l'on ajoute que, dans cette famille patriarcale, dont le père est mort en 1897 et la mère en 1892, l'on compte à l'heure actuelle, 2 prêtres et 3 religieuses. Un autre religieux de la même famille est mort en 1900: il était Frère des Ecoles Chrétiennes.

Parmi les survivants, il y en a 7 de mariés et ils ont aussi de nombreuses familles. Ajoutons que le père de cette famille était le notaire J. L. G. Masson, natif de la Baie du-Febvre, qui avait épousé Jeanne McConville, d'origine Irlandaise et née à Ste-Emilie de l'Energie.

Le benjamin de cette famille, âgé aujourd'hui de 56 ans, du nom de Charles, serait heureux de savoir s'il y a, dans la Province, une famille qui possède un record prolifique plus remarquable que celui que nous venons de décrire.

NOMMES JUGES DE PAIX.
D'après un ordre du Conseil des Ministres de Québec, MM. Edouard Marchand, échevin, et Edouard Dupont, rentier, de cette ville, viennent d'être nommés juges de Paix pour le district de Nicolet.

Connaissant l'intégrité et le bon jugement de ces deux hommes, toute la population de Nicolet leur présente ses plus grandes félicitations pour l'honneur qui leur échoit.

On sait tout...

DIVERS

Il y a quelques jours le feu rasait complètement le camp de M. Hector Pepin, pauvre pêcheur, situé sur le terrain de la Commune au lac St-Pierre, à quelques milles de cette ville. Plusieurs citoyens charitables semblent disposés à venir en aide à cet homme dont la pêche est son seul gagne-pain en lui rebâtissant son camp.

M. Arthur Martin, gérant de la Consolidated Optical, de cette ville, ayant fait l'acquisition de droits de coupe sur une terre à bois située dans le rang du Grand St-Esprit, à quelques milles de cette ville, a décidé de revendre pour un prix très modique, aux employés de sa manufacture, qui voudront en bénéficier, par lot de un arpent carré, ce droit de coupe. Plusieurs employés ont accepté cet offre et les jours de congé vont faire chanter chacun sur leur lot respectif. Tous prétendent que cet offre de la part de leur gérant, M. Arthur Martin, leur sera très profitable car ils auront l'avantage de se procurer une provision de bois de chauffage très considérable pour une bagatelle de quelques dollars.

M. H.-N. Biron, maire de la ville de Nicolet, s'est embarqué à bord du vapeur Richelleu, à Trois-Rivières, pour prendre part à l'excursion du Congrès des Municipalités, en Gaspésie.

Mmes Emmanuel Rousseau et Jacques Courteau, de cette ville, sont allées assister aux fêtes de quatrième centenaire de l'arrivée de Jacques Cartier, à Gaspé.

Mme Alfred Gaudet, et MM. Ubalde Caron et L. Chapdelaine, de cette ville, sont allés faire le tour de la Gaspésie en automobile.

A L'ASSOMPTION

Election du Conseil général chez les Rév. Soeurs de l'Assomption de la Ste-Vierge, en leur Maison-Mère à Nicolet.

Avant leur départ pour leurs différentes missions à travers tout l'Amérique du Nord, les Rév. Soeurs de l'Assomption de la Ste-Vierge, réunies en leur Maison-Mère, à Nicolet, pour y suivre pendant les vacances les exercices de leur retraite annuelle, ont procédé à l'élection du Conseil général de la Communauté. Ce conseil se composera comme suit: Révérendes Mères Saint-Jean l'Evangéliste, supérieure générale; Prudentienne, 1ère assistante; Marie-Eustelle 2ème assistante; Saint-Siméon, 3ème assistante; M. de la Croix, 4ème assistante; Saint-Hercule, secrétaire-général, et Saint-Athanase, économiste général.

La Rév. Soeur Sainte-Zénoïde, qui était supérieure du couvent de Montréal, partira de Vancouver, le 6 octobre, pour aller fonder une maison au Japon à Aomori, avec les RRs. SS. Saint-Florian, Saint-Jean-Chrysostôme, Glélie-Marie et Rose de l'Eucharistie.

La R. S. Sainte-Rose-de Viterbe, soeur du R. P. Herman Poisson, O. F. M. qui était maîtresse des études, vient d'être nommée supérieure du couvent d'Amos, Abitibi.

NOUVEAUX PRETRES.

Dans le cours de la saison actuelle sept nouveaux prêtres furent ordonnés par Son Excellence Mgr J.-B. H. Bruneau, évêque de Nicolet, à savoir: MM. Adélaïde Vanasse, Martial Houle, J.-Antoine Letendre, La-Plante Boissonneault, Gédéon Champagne, Lucien Béliveau et Willie Coll.

Les quatre premiers sont nommés prêtres auxiliaires au Séminaire de cette ville; les deux suivants, vicaires à Drummondville, et le dernier vicaire à Bécancour, où il remplace M. l'abbé Wilfrid Bergeron, nommé vicaire à Ste-Angèle de Laval.

PROMOTIONS CHEZ LES ANCIENS ELEVES DU SEMINAIRE

Parmi les anciens élèves du Séminaire de Nicolet qui sont entrés dans les différentes professions cette année on remarque: Notaire: M. Arthur Désilets, de Nicolet; Avocats, MM. Jules Biron, de Nicolet et MM. Marcel Marier et Roland Provancher; Médecins: MM. Geo. Smith, de Nicolet et MM. Paul-Henri Cartier, Maurice Lacharité et Lucien Viens; Dentiste, Edmond Vanasse; Agronome, M. Jean-Marc Labranche.

Un autre ancien élève du Séminaire de Nicolet, M. Bertrand Lebel, élève du deuxième cours à l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Sainte Anne de la Pénitence vient de gagner une bourse de \$200.00 offerte par l'Ordre Impérial des Filles de l'Empire.

Un autre ancien élève du Séminaire de Nicolet, cours 1926-28, le Rév. Père Paul-Emile Morin, O. M. I. s'embarquera bientôt pour le Basutoland (Afrique) où il s'en va comme missionnaire.

Parmi les autres anciens élèves du Séminaire de Nicolet qui furent promus à des charges et à des titres honorifiques, pendant la présente année, on compte l'honorable Hector Laferté, ancien ministre de la Colonisation et des Pêcheries qui vient d'être nommé Président du Conseil Législatif, à Québec; Mgr Joseph Melancon, curé de Ste-Anne de Berlin; doyen du clergé du Nord de l'Etat du N. H. et Mgr Louis J. A. Doucet, curé inamovible de St-Louis de Gonzague de Nashua, nommé prêtre domestique par Son Excellence Mgr Peterson, évêque de Manchester, N. H.

ABONNEMENT:

Un an: \$1.00
Six mois: 60
Etats-Unis
Un an: \$1.50
Six mois: \$1.00

TROIS ENFANTS SONT SAUVES DE LA NOYADE.

Le 5 septembre courant, vers 2 hrs de l'après-midi, deux enfants de M. Henri Provancher et un de M. Wilbrod Pepin, de cette ville, âgés respectivement de 6, 7 et 8 ans s'amusaient à jouer dans l'eau du lit de la rivière Nicolet près du quai en face de la cathédrale. S'avançant un peu trop loin ces enfants tombèrent dans le bassin contenant plus de 6 pieds d'eau en face du quai. A ce moment M. Alex Houle et ses deux fils Bernard et Georges étant occupé à retirer du gravier du lit de la rivière près de la rive sud disparurent ces enfants et entendirent les cris de Au secours de M. Arthur René qui était témoin de l'accident. Laissant aussitôt leur ouvrage, les trois MM. Houle se précipitèrent vers le lieu de l'accident traversant la rivière dans l'eau jusqu'à la moitié du corps se tenant les uns les autres Bernard Houle put saisir l'un des enfants par une jambe qui lui sortait encore de l'eau tandis que les deux autres revenant une dernière fois à la surface de l'eau purent saisir le bras de leur sauveur qui aidé de son père Alex et de son frère Georges Houle retirèrent les trois petites victimes d'une mort certaine. Les ayant couchés et ayant pratiqué sur elles la respiration artificielle les trois victimes reprirent connaissance et furent rendus à leur parents. Les trois sauveurs en furent quittes de se rendre à leur demeure pour charger totalement de vêtements.

M. Alex Houle et ses deux fils Bernard et Georges méritent les plus grandes félicitations de toute la population nicolétaine pour le bel acte de bravoure qu'ils ont accompli en ce jour en sauvant d'une mort certaine trois pauvres bambins.

Mercredi, le 5 septembre courant, vers 10 hrs a. m. un bouef enragé s'échappa de la boucherie de M. R. Brisson, de cette ville. Enfilant les rues Ferland et St-Philippe, il entra dans le jardin de Mme Vve Nap. St-Jean dont la barrière était ouverte. Après avoir patouillé dans ce jardin et se voyant poursuivi par plusieurs personnes, il sauta par dessus la clôture et reprit sa course (à suivre sur la dernière page)

Propriété à vendre au village St-Gilles: Terrain 50' par 1500' avec propriété en très bon ordre, 81-2 excellent.

Pour renseignements, s'adresser au Notaire Gérard Boyer, à Nicolet.

"Voilà trois pistoles de perdues!"



ainsi s'écria le matelot, songeant au prix du flacon qu'il avait laissé tomber dans la rivière. Il ne se doutait pas que son exclamation donnerait son nom à la ville des Trois-Pistoles ni que l'excellent tabac naturel qu'il fumait serait un jour connu sous le nom Alouette et en demande partout — le produit de la belle province de Québec.

Conservez les Cartes Gagnantes



LE TABAC À PIPE
ALOUETTE
est le choix des connaisseurs.
La Cie B. Houde Limitée—Québec

Tél.: 436 Nicolet C.P. 232

Buvez les liqueurs Douces fabriquées par

F. X. GAGNE,

Embouteilleur autorisé du

Coca-Cola

En vente dans tous les restaurants et Epiceries.

Camille DUCUAY.

Origines irréprochables des Canadiens-français

par Robert de Roquebrune. — Comme quoi nos ancêtres se composaient de la noblesse provinciale de France et non de repris de justice et de filles publiques comme de pseudo-historiens l'ont insinué.

On connaît quelques faits d'ensemble sur le peuplement de la colonie au XVII^e siècle. Colons emmenés par Champlain: les Hébert, les Langlois, etc. qui sont les premiers canadiens. Soldats et colons envoyés par la Compagnie des Cent Associés: François Marguerite, Jacques Hertel furent de ces soldats (Généalogie manuscrite de la famille Hertel, publiée dans Nova Francia). Colonie du baron de Poutrincourt en Acadie. Gens de même région attirés les uns par les autres au Canada comme les Le Gardeur (Le Gardeur de Croisille et Le Gardeur de Repentigny) et les Godefroy qui étaient des enviers de Caen. Recrues de Maisonneuve pour Montréal levées principalement par La Dauversière dans les environs de La Flèche. Emigration organisée par Robert Giffard dans le Perche: les Boucher, les Juchereau, les Turgeon, les Mercier, les Cloutier, les Guyon, tous de Mortagne, de Tourouvre, de Belême. Enfin, licenciement du régiment de Carignan qui donne les St-Ours, les Jarret de Verchères et de Beauregard, Poitrel de La Combe, Contrecoeur, etc., et leurs soldats.

Mais c'est la foule des isolés qui demeure mystérieuse. Qui étaient ces gens qui s'exilaient si facilement? Et ces femmes, ces jeunes filles envoyées au Canada sur les vaisseaux du roi, qui étaient-elles? Le baron de La Hontan, qui avait à se plaindre du Canada, a raconté des choses déshonorantes à ce sujet. Mais La Hontan n'est pas une autorité très sérieuse et ses calomnies ne tiennent pas devant les pièces d'archives.

Si on étudie l'origine des familles françaises du Canada au XVII^e siècle, qui est le siècle du peuplement, on est frappé par un fait: la proportion énorme des petits nobles de province qui partent pour la colonie. Quand on connaît les conditions économiques de la France d'alors, on comprend assez pourquoi ces gens quittaient la Normandie, la Picardie ou la Saintonge pour les rives du Saint-Laurent. La petite noblesse provinciale, au XVII^e siècle, était vraiment réduite à la mendicité. Le Canada fut son refuge. De l'aveu même de Louis XIV, le Canada était peuplé de gentilshommes. (Le mot de Louis XIV sur le grand nombre de nobles au Canada fut dit par le roi au marquis de Denonville). La pauvreté était leur grande raison d'aller s'y établir.

L'émigration française au Canada a paru louche à certains historiens plus romanesques que bien informés. Edouard Fournier (dans Enigmes des rues de Paris) a prétendu que, sous Louis XIII et Louis XIV, on faisait régulièrement des rafles de gueux de vagabonds et de filles dans les rues de Paris et qu'on expédiait tout ce beau monde au Canada. Cette assertion, donnée sans aucune preuve, n'est appuyée par aucun document, est une pure supposition d'Edouard Fournier. Mais elle est démentie dans l'esprit de bien des gens et il m'est arrivé encore, dernièrement, de la trouver sous la plume de M. Maurice Dumoulin, historien du Paris d'autrefois.

Contre l'opinion d'E. Fournier, et pour la réfuter, il existe, dans les archives de France, des documents de premier ordre.

Loin que les colons envoyés au Canada fussent des repris de justice et des filles, ils étaient, au contraire, choisis avec le plus grand soin sous Louis XIII et Louis XIV. Le cardinal de Richelieu, Colbert et son fils, le marquis de Seignelay, multiplièrent les ordonnances à ce sujet.

Il était formellement interdit d'envoyer des malfaiteurs ou repris de justice au Canada. Les rois Louis XIII, Louis XIV et Louis XV furent toujours catégoriques sur ce point. Les seuls hommes envoyés "par force" dans la colonie des délinquants et quelques fils de famille trop turbulents comme Claude Le Beau, envoyé à la prière de son père, en 1729, ainsi que le chevalier de Courbisson, le chevalier de Beaudillé, le chevalier de Tessé, M. de Valcourt et M. de Narbonne. Ces jeunes gens firent le voya-

ge sur l'Eléphant, en même temps que Mgr Dosquet, et s'établirent au Canada. Envoyés à la demande de leurs familles, on ignore de quelles frasques ils étaient coupables.

L'entrée du Canada était interdite aux condamnés de droit commun. En 1693, le gouverneur comte de Frontenac, refusa de laisser débarquer à Québec un homme envoyé de force au Canada, et demanda les ordres du roi à ce sujet. Et Louis XIV ordonna de renvoyer l'homme en France (Lettre de l'intendant Bégon à M. de Villermont, 1^{er} décembre 1693, Bibliothèque Nationale, Paris, Fonds Français, manuscrit 22-803, f. 357). Même les contrebandiers n'étaient pas admis dans la colonie. En 1734, le contrôleur général des finances Orry, écrivait au ministre de la Marine que Jean Chanoine et Jean Paulin, contrebandiers, détenus dans les prisons de Châlons en Champagne, ne pouvaient être envoyés au Canada, parce que, disait-il, ces hommes sont trop coupables. (Archives Nationales, Marine B. 3, vol. 367 f. 66).

Quant aux filles publiques, non seulement on n'en expédia jamais au Canada, mais s'est Canada qui renvoyait les siennes en France. En 1685, le gouverneur marquis de Denonville écrivait au marquis de Seignelay, ministre de la Marine: "Comme il n'y a point de lieu ici pour enfermer les femmes de mauvaise vie, il faut les faire enlever et les envoyer en France par les premiers vaisseaux" (Arch. du Ministère des Affaires Étrangères, Mémoires et Documents, Amérique, vol. 5, f. f. 449-85).

Le roi envoyait des femmes au Canada pour les marier aux colons. C'étaient des jeunes filles pauvres, élevées dans les couvents. Elles faisaient la traversée sous la conduite de religieuses. Beaucoup de filles d'officiers et de filles nobles furent ainsi envoyées dans la colonie. Le roi leur donnait des dots (6000 livres aux demoiselles nobles. De plus un cadeau de nocce de 50 francs aux roturières et 100 francs aux "filles de qualités"). En arrivant à Québec, le gouverneur leur présentait des jeunes gens à marier.

Le 27 décembre 1667, l'intendant Talon écrivait à Colbert: "Les Demoiselles qui sont venues de France cette année se louent fort du traitement qu'elles ont reçu à Rouen et à Dieppe, mais elles ont fait de grandes plaintes de celui qu'elles ont reçu sur mer, et elles ont assuré, que, du moment qu'elles ont été sous la voile, les officiers de leur bord ne leur ont donné qu'un léger repas le matin, et le soir peu de biscuit sans aucune suite. Il serait, à mon sentiment, à propos, que les gens de leur sexe et leur qualité eussent un conducteur autorisé pour leur faire donner les choses nécessaires. Elle écrivait toutes ces mauvaises traitées à leurs correspondants. J'ai détourné ce coup pour l'obstacle qu'il aurait formé au dessein que vous faites d'envoyer l'an prochain des Demoiselles, et je ferai tout ce que je pourrai pour charmer leur chagrin" (Archives Nationales, Paris, Colonies III. A. vol. 2, f. f. 306-321).

Mais, ce qui "charmaient leur chagrin", c'était de trouver à Québec, de jeunes et fringants époux.

En tout cas, les termes de l'intendant ne laissent aucun doute. Il s'agit de "Demoiselles" et de "filles de qualité". C'étaient donc des filles de nobles que le roi envoyait au Canada. Une lettre du comte de Frontenac confirme cela. Il écrivait à Québec, le 13 novembre 1673, au marquis de Seignelay: "Les soixante jeunes filles que vous me faisiez l'honneur de me mander que vous aviez donné ordre qu'on fit passer, sont arrivées ici dans le navire du capitaine Poulet le 3 décembre. On a reconnu de leur donner cinquante francs en les mariant et, aux Demoiselles cent; il y en a déjà cinquante de pourvues." (Ministère des Affaires Étrangères, Mémoires et Documents, Amérique vol. 5, f. f. 318-358).

A leur arrivée à Québec, après deux mois de traversée, elles devaient être fatiguées et amaigries. Au XVII^e siècle, les femmes maigres étaient des femmes laides. Aussi, quelles journées occupées que les dernières du voyage! Il fallait sortir des coffres la meilleure robe et les plus belles dentelles, réparer le linge usé, et arranger un peu un teint hâlé par le sel marin. Car, dans quelques heures, le sort de leur vie allait se décider. Elles seraient bientôt présentées à leurs futurs époux.

Dans le port de Québec, les hommes non mariés de la co-

lonie venaient au devant de la frégate. Ils aidaient les jeunes filles à opérer leur débarquement, à descendre dans les chaloupes, à y placer leurs paquets, car le vaisseau ne venait pas à quai, demeurait dans la rade. La galanterie des jeunes gens permettait d'établir les premiers contacts, de diriger des choix.

Le gouverneur du Canada attendait au château St-Louis la troupe féminine qu'on lui envoyait. Il offrait à dîner. En quelques semaines, toutes les jeunes filles étaient pourvues d'un mari. Les demoiselles de bonne ou de haute noblesse (on vit arriver au Canada, au XVII^e siècle, une demoiselle de La Porte, des comtes de La Porte-St-Georges, une demoiselle de Poitiers, de la maison de Poitiers-Valentino, les deux demoiselles de Thavenet, etc.) se mariaient à des gentilshommes colons. Les bourgeois et routiniers trouvaient des époux parmi les artisans et autres "habitants". On ne connaît pas d'exemple que l'une de ces jeunes filles, faite d'un honnête établissement au Canada, ait été forcée de retourner en France.

Ces demoiselles sans dot n'avaient en longtemps pour perspective en France, que de se faire religieuse, sans vocation ou d'être parasites dans une grande maison. Ce fut le sort de Françoise d'Albignac chez le maréchal d'Albret avant d'épouser Scarron puis Louis XIV, de mademoiselle de Launay, chez la duchesse du Maine avant d'épouser le baron de Staël.

Sauf à devenir femmes galantes comme Ninon de Lenclos, ces filles nobles et pauvres n'avaient pas de carrière à leur disposition. Louis XIV et Colbert offrirent le Canada et un mari à celles qui voulurent tenter l'aventure.

Ce sont les aïeules des Canadiens-Français.

Robert de Roquebrune. Extrait de L'Ordre, Montréal.

LA LIGUE DE SECURITE DE LA PROVINCE DE QUEBEC A VICTORIAVILLE.

Jeudi le 6 septembre 1934, la population de Victoriaville se transporta à l'école St-David pour assister à une conférence donnée par la Ligue de Sécurité de la Province de Québec.

Dès 8 heures du soir, la vaste salle de l'école était remplie à sa capacité et au-delà de 1000 personnes durent retourner à la porte faute d'espace.

Nous devons cette heureuse initiative au Colonel Arthur Gaborry, président de la Ligue à la collaboration de M. F. E. Alain, Président de la Chambre de Commerce et président du Comité de Sécurité de la Victoriaville Furniture Co., ainsi qu'à M. Léopold Descoteaux, officier de Sécurité du district d'Arthabaska.

Délégué par son président M. Arthur Gaborry, M. Nolin Trudeau dans une très intéressante conférence, a su faire valoir avec brio le travail efficace de la Ligue et a jeté dans son auditoire la semence des principes de la Ligue de Sécurité qui comme son nom l'indique travaille à la prévention des accidents.

L'auditoire s'est vivement intéressé à la projection des vues sonores qui ont illustré cette conférence.

Sous le contrôle habile de M. J. Girouard, ingénieur expert en sécurité, l'écran a reproduit une série de films éducatifs agrémentés de quelques comédies.

Voici la liste des films qui ont été présentés à l'assistance: —

1 — Snow Time
Le Temps des Neiges
Dessin animé Sonore

2 — Why be a Goose
Pourquoi être aussi stupide que l'oie
Film parlé en Français sur la sécurité des enfants.

3 — Niagara
Film parlé français décrivant un voyage aux fameuses chutes

4 — Nos personnalités Canadiennes Françaises
Hon. J. L. Perron, Hon. J. E. Perreault, Hon. L. A. Taschereau, Hon. Athanase David adressant la parole en diverses occasions

5 — Singing with Singing Sam
Film Musical

6 — Le Handicap
Film sur la Sécurité Industrielle montrant les conséquences désastreuses de l'imprudence d'un ouvrier au travail

7 — Le coût d'un défilé
Film sur la prévention des feux de forêt suivi d'une causerie de l'hon. Honoré Mercier, Ministre des Terres et Forêts.

8 — Spuds
Comédie militaire

9 — Goofs "Les Bozois"
Film sur la Sécurité de la Santé

10 — La fuite en Egypte
Dessin animé sonore.

A l'issue de cette représentation, M. Nolin Trudeau a vivement remercié les personnes présentes de s'être rendues en aussi grand nombre et a exprimé aussi sa gratitude à M. Alain et à ceux qui l'avaient secondé dans son travail d'organisation.

Un 200^e anniversaire

L'EGLISE DE SAINT-JEAN (De Orléans)

La vieille église, au bord de l'eau, Mire sa silhouette claire, Et son clocher bi-centenaire Jette un éclat toujours nouveau.

On dirait qu'elle est toujours neuve Et jeune en sa pérennité. Elle a peut-être en vérité, L'âme fraîche et calme du fleuve.

Car, notre église de Saint-Jean S'apparente aux anciens navires; Sa nef hospitalière attire Tout un peuple de braves gens.

Ce sont des marins en retraite, Des veuves et de vieux rentiers, Habitants et gens de métiers, Qui, tout en passant, s'y arrêtent.

Combien sont-ils qui, chaque jour, De l'aube jusqu'au crépuscule, Pour gagner la portioncule Y viennent prier à tour...

Ainsi que la barque où saint Pierre Disait: "Je ne suis qu'un pêcheur..." Elle voit des flots la fureur Sans interrompre sa prière...

Car elle est un asile sûr Où la douleur se réfugie, Et sa lampe est une vigie Sous sa voûte d'or et d'azur.

Les stalles où se sont assises Plus de dix générations, La table des communions, Les bénitiers même redisent

Qu'elle fut bonne et toute à tous, Dans les jours de joie ou de peine, Et que son âme est encore pleine De baume inépuisable et doux.

Lorsque sa cloche nous appelle Et qu'elle nous réunit, Comme au bon temps du pain bénit, Tout s'anime et sourit en elle.

La vieille église des âieux Est comme une grand-mère heureuse. Toujours coquette et gracieuse Elle reste gaie à nos yeux.

A certains jours elle se couvre De fleurs vives et de drapaux; Elle s'émue de chants nouveaux Et c'est alors que son cœur s'ouvre.

Il lui semble voir revenir Jusqu'aux ancêtres des ancêtres: Les deux siècles qu'elle a vu naître Confient son cœur de souvenirs.

Si se entre la côte et le fleuve, Elle se dresse avec fierté, Et c'est pour se faire fêter Qu'elle nous apparaît plus neuve...

Alphonse DESILETS

(Poème lu par son auteur au banquet qui a couronné, dimanche dernier les fêtes du 200^e anniversaire de l'église de St-Jean.)

LE DR DAFOE RELATE SA GRANDE AVENTURE

La science médicale a entendu raconter pour la première fois officiellement la naissance des cinq jumelles dans le récit simple autant que dramatique du médecin de campagne qui souleva la bienvenue en ce monde, aux cinq filles de Mme Elzire Dionne, le 28 mai dernier.

Le Dr Allan Roy Dafeo, de Calander, Ontario, composa son rapport, sans égal dans les annales de la médecine, pour le numéro de cette semaine du "Journal of the American Medical Association".

Racontant son aventure extraordinaire, "l'Arrivée", dit-il, "pour trouver la maison en confusion, rien n'avait été préparé sauf une bouillotte qui ronronnait sur le poêle. Deux bébés étaient déjà nés."

Le père était absent, mais deux femmes du voisinage étaient venues à chercher du linge pour recourir les deux enfants et à activer le feu. Le Dr Dafeo prit charge des trois autres arrivées, les plus petites. Pour ce qui est de l'ordre de préséance, Marie, Emélie, Cécile, Annette et Yvonne devront tirer à courte paille, parce que personne ne pensa à étiqueter les sœurs jumelles et l'on ne connaît pas l'ordre de leur naissance.

Dans un article, le Dr Morris Fishbein, rédacteur de la revue médicale, déclare que la naissance des jumelles Dionne est d'autant plus remarquable que c'est la première de son genre connue avec certitude par la science médicale. Il y a eu sans doute 32 à 35 cas de naissance de cinq jumelles, mais en aucun cas les enfants n'ont-ils atteint l'âge de deux mois.

Le Dr Dafeo avait assisté à la naissance de trois des cinq enfants que Mme Dionne avait mis au monde avant les jumelles. Il avait commencé à préparer la naissance d'un sixième enfant, mais il était loin de soupçonner que cinq jumelles le salueraient.

Après que la mère fut délivrée, elle eut besoin des soins les plus héroïques, hésitant pendant longtemps entre la vie et la mort.

"Tous les bébés pleuraient avec assez de vigueur pour leur grossier. Je ne pouvais pas concevoir comment les cinq pouvaient vivre, alors je les baptisai séparément. On les enveloppa dans la seule couverture à notre disposition, qui n'était en effet que des découpures de draps de coton et de serviettes de table. Puis, ayant déposé les enfants sur le coin du lit, je les recouvrai avec une couverture chaude."

Il accorda ensuite son attention à Mme Dionne, la jeune mère de 25 ans.

"Elle eut soudainement un choc. Elle était froide, et le pouls n'était plus perceptible. Je lui administrai des solutions de pituite et d'ergot. Après quelques minutes, le pouls recommença à battre, mais rapidement et faiblement. Un peu de couleur reparut à sa figure."

Le Dr Dafeo craignait qu'elle ne vivrait pas.

"En dépit des solutions de pituite et d'ergot, elle avait toujours l'apparence d'une mourante. Le mari était toujours absent, c'était moi de voir d'aller quérir un prêtre, personne n'étant sur les lieux avec une automobile. Je laissai à regret la situation aux soins d'une sage-femme et partis pour le presbytère à 2 milles et demi de là.

"A mon retour, je trouvai que la condition de la mère était meilleure. Deux heures plus tard, elle était hors de danger."

Le médecin donna ensuite plus d'attention aux nouvelles arrivées. On fit chauffer des couvertures dans le fourneau pour en envelopper le corps des bébés, les changeant souvent; quelqu'un apporta un panier de boucher de chez un voisin. Trois heures plus tard, les bébés eurent chacun à son tour un bain à l'huile d'olive chaude.

Pendant 24 heures, les cinq jumelles ne prirent pour toute nourriture que quelques gouttes d'eau données avec un compte-goutte à toutes les deux heures. Puis on leur donna un mélange de 7 dans 20 de sirop de mais avec quelques gouttes de rhum. On obtint un peu de lait humain dans le voisinage, et on l'ajouta au biberon de la mère. Après quatre jours, un approvisionnement abondant de lait de mère commença à arriver du laboratoire du Dr Herman N. Bundesen et l'on a nourri les jumelles avec un régime de lait de mère pur depuis lors.

LES MAINS PLEINES

En assistant, ces jours derniers, à l'une de ces émouvantes fêtes de nocces d'or de vie conjugale, je me disais qu'il serait bien intéressant de faire une enquête chez tous ces vieux ménages auxquels Dieu a accordé la longévité, pour savoir le chemin parcouru par chacun durant cinquante ans de mariage, la somme de travail accomplie, les épreuves et les joies qui se sont partagées leur vie depuis le resplendissant matin des premières nocces.

Un demi-siècle de labeur, que c'est beau! Un demi-siècle de souffrances vaillamment supportées, de bonheurs accueillis avec un cœur débordant de reconnaissance, que c'est touchant!

Onze enfants qui ont grandi au sein de la famille. Sept consacrés à Dieu. Deux mariés. Trois morts. Six petits-enfants orphelins recueillis par les grands-parents: voilà le bilan du vieux ménage que toute une paroisse faisait l'autre matin.

Au milieu des naissances nombreuses, des maladies, des morts, des séparations successives, le visage de celle qui, il y a cinquante ans, s'agenouillait au pied de l'autel l'âme remplie de naïves espérances, a gardé sa jeunesse. Il n'y a rien de blasé dans son regard et toujours ses lèvres sont prêtes au sourire; elles ne connaissent que cela, le sourire.

C'est en souriant qu'elle faisait ses adieux aux sept enfants qui ont laissé le foyer pour le cloître; et les autres, celles qui sont mortes, nous l'avons vue les soutenir dans leurs souffrances, les encourager, les préparer pour le grand voyage et leur parler du ciel, avec la même joie, avec le même enthousiasme qu'un maman qui prépare ses petits pour une superbe villégiature en un endroit féérique.

Nous nous souvenons toujours du sourire qui s'avait alors qu'une grave maladie semblait vouloir l'entraîner. "Comment allez-vous?" lui demandions-nous. La joie et l'ironie étaient dans son regard: "Ça va très bien, ma petite fille, sauf que je suis en danger de mort." L'éclat de rire qui suivait était si franc que nous n'avons pu nous empêcher de partager son hilarité.

Heureusement, le bon Dieu n'a pas voulu que le danger se prolongeât et c'est d'un pas alerte et presque sautillant que la bonne grand-mère est descendue de la voiture qui la ramenait chez elle, l'autre jour, pour la réception du jubilé d'or, au bras de son mari. "Quels nocces trouvez-vous plus belles lui demandait quelqu'un: celle d'il y a cinquante ans, ou celle d'aujourd'hui?"

"Celle d'aujourd'hui, évidemment; nous sommes bien plus près du ciel."

FRANCE ET CANADA

Que restera-t-il du passage de la mission française au Canada: la fumée de beaux discours, le charme qui se dégage d'un commerce avec des esprits supérieurs, un peu de la mélancolie qu'on dit éprouver nos ancêtres du départ de la "Capricieuse"? Il ne faudrait tout de même pas que les fêtes de Carlier n'aient d'autre lendemain que celui des anciennes processions de Saint-Jean-Baptiste. Le chef de la délégation, M. Pierre-Etienne Flaudin, a touché le point dans son dernier discours à Montréal. Après avoir rappelé la communauté de sentiments et de traditions qui existe entre la France et nous: "Ce trésor nous appartient en double", dit-il, "et il nous échet de l'augmenter. Nous y réussirons si, de votre côté, vous voulez bien admettre que vous n'avez pas tout emporté de France avec l'héritage de vos aïeux et si, de notre, nous reconnaissons que vous avez puisé et que vous puisiez tous les jours à d'autres sources du devenir que la consanguinité de race. Si vos cousins de France — comme vous aimez les nommer — peuvent vous être utiles, ce sera donc en mettant largement à votre



Avant le Grand Tremblement de Terre

Avant que se produisit le glissement de terrain auquel Les Eboulements doivent leur nom, le tabac cultivé sur les pentes ensoleillées de la vallée du Saint-Laurent était populaire dans la région et au loin. Aujourd'hui, il est plus en demande que jamais parce qu'il n'y a rien pour égaler l'Alouette — le produit de la belle province de Québec.

10¢ Conserves les Cartes Gagnantes

LE TABAC À PIPE ALOUETTE

est le choix des connaisseurs

La Cie B. Houde Limitée—Québec

disposition leur capital spirituel et matériel."

Voilà une pensée que le Canada français fera bien de méditer. Nos médecins ont été des premiers à reconnaître tout l'avantage qu'ils pouvaient retirer de relations plus étroites avec l'ancienne mère-patrie. Nos avocats se proposent de suivre leur exemple et les journalistes feront de même. On déplore que les échanges entre la France et le Canada ne soient pas plus considérables. Ce qui est sûr c'est que les fêtes de Carlier ont créé un enthousiasme général et que jamais la vieille France n'a été plus populaire chez la nouvelle. Fallait-il que nous allions jusqu'à l'inviter à assumer la responsabilité financière de l'Université de Montréal ou à créer un grand lycée au Canada? En tout gardons-nous de l'exagération. Mais ne laissons pas se dissiper le beau rêve que nous venons de vivre avec nos cousins d'outremer. Que tout de suite, dans les professions libérales, dans l'industrie et le commerce des comités se forment qui étudient la possibilité d'assurer un lendemain au passage de la mission française. Car cette autre pensée de M. Flaudin est également vraie:

"Dans les âges qui se préparent, à dit à Montréal le ministre français, la vieille Europe remplira de plus en plus la tâche de la Grèce dans le monde antique. Déjà nous pourrions nommer les successeurs d'Athènes, de Sparte et de Corinthe. L'Amérique, par les immenses richesses naturelles et par la force de la jeunesse, dirigea, sans doute, les destinées du monde. C'est une mission périlleuse et une redoutable responsabilité, car aucune créature humaine n'est assurée de son succès."

Sachons accepter la collaboration généreuse qui s'offre à nous. Ce sera le gage d'un grand avenir. (Le Courrier de Sorel)

POURQUOI FAIRE?

La Tribune de Sherbrooke C'est tout de suite le point d'interrogation qu'on se pose quand on lit dans les journaux américains qui, là-dessus, sont généraux de détails, que la marine des Etats-Unis se renforce de plus en plus et qu'elle sera plus que jamais puissante dans sept ou huit ans.

Pourquoi faire tant de vaisseaux de guerre? Les Etats-Unis craignent-ils l'invasion, à brève échéance, d'une immense armée de barbares? Aurlent-ils pour que le Japon, un de ces jours, leur tombe dessus à l'improviste?

On ne sait. Les raisons que l'on invoque en faveur de ces armements à outrance sont toutes aussi vagues et imprécises les unes que les autres.

La première, qui n'en est pas une et qui revient comme un leitmotiv, est qu'il faut assurer la sécurité des Etats-Unis.

Mais cette raison qu'un pays commande la France invoké, par exemple, avec vérité n'est plus aussi juste dans la bouche et dans les écrits des Américains.

Au fond, n'est-il pas plutôt vraisemblable que l'Oncle Sam cherche actuellement à s'assurer la suprématie des mers à seule fin de réaliser un "record" de plus? L'Oncle Sam aime tant les records!

Au cours d'une audience au tribunal correctionnel, le juge interroge un témoin et lui demande:

— Vous avez été témoin oculaire de cette querelle qui a éclaté entre les époux Durant?

— Oui, monsieur le juge.

— Et quand?

— Il y a dix ans; j'étais témoin à leur mariage.

Demandez toujours les liqueurs douces Lafrance

VISITEZ

L'OUEST DU CANADA

EXCURSIONS

à un sou du mille

Départ quotidien du
21 Sept.
au 2 Oct.

Délai de validité -
30 jours

On peut aussi se procurer une place en wagon-lit de seconde classe (tourist) en payant 1 1/2 de sou par mille (un supplément approximatif de 25%) plus le prix régulier de la couchette.

Arrêts en cours de route à Port Arthur, Armstrong et autres points au-delà.

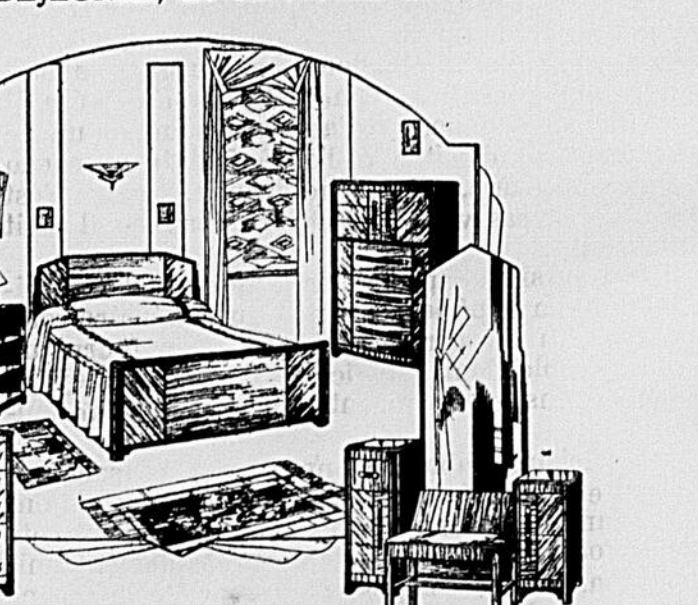
Pour renseignements, billets et locations de couchettes en wagon-lit-touriste s'adresser aux agents.

CANADIEN NATIONAL

VICTORIAVILLE FURNITURE, LIMITED

Victoriaville, Qué.

MANUFACTURIERS D'AMEUBLEMENTS DE CHAMBRE
A COUCHER ET DE SALLE A MANGER EN PLAQUE
DE NOYER COMBINE ET MERISIER SOLIDE
SERVICE A DEJEUNER, ET ARTICLES EN FIBRE



L'Heure Littéraire

Directrice

Madame Lemaire Duguay.

A QUOI REVES -- TU?

(A ma nièce Cécile)

Seize printemps ont mis leur fraîcheur, leur grâce, leur gaité, sur ton front qui rayonne.

La vie glisse sa sève ardente dans tes veines roses. Tes yeux, aux reflets gris, parfois profonds comme la mer, interrogent; souvent brillants comme le ciel, s'exclament.

Mais il arrive que ton regard, dédaigneux des horizons proches, s'en aille chercher plus loin, très loin, un je ne sais quoi de vague, d'imprécis... Que se passe-t-il alors en ton âme toute neuve? A ces moments, dis-moi, jeune fille, à quoi rêves-tu?

Crois-tu que par delà les champs de la terre natale, il est des jardins plus fleuris, des étoiles plus brillantes, des eaux plus limpides?

Si tu te penches sur la fleur gracieuse, pour la cueillir et en respirer le parfum; si tes doigts effeuillent la blanche marguerite, à quoi rêves-tu?

* * *

Bien gardée, par des parents jaloux de la vertu, joyau précieux de la jeunesse, tu es à l'abri de ces souffles perfides qui ont tôt fait de ternir les plus purs beautés. Tu ignores les promenades douteuses, les rencontres clandestines, les cinémas, les bals, et toutes les inventions malsaines que le modernisme, sous le couvert de la mode, présente avec une désinvolture déconcertante, effrayante.

Non, tu n'as pas goûté à ces faux plaisirs. Tu es la joie de ton père, l'auxiliaire appréciée de la mère. Sous leur direction, tu apprends à tenir une maison, à préparer avec art les repas de chaque jour, à confectionner la lingerie, à tricoter de jolis et chauds vêtements, à élever les petits frères et les sœurs. En un mot, tu es la source du foyer.

De ton doux asile, tu entends peut-être l'écho des fêtes mondaines, où courent les compagnes parées de toilettes qui ne les habillent pas. Tous les soirs, de ta fenêtre tu vois passer la troupe joyeuse des jeunes filles qui s'en vont envahir les cinémas, où se fanant vite l'éclat des yeux, et où se flétrit si facilement la candeur de l'âme. Devant ce spectacle, dis-moi, à quoi rêves-tu?

Crois-tu qu'elles ont en elles plus de joie, de contentement, de satisfaction?

Sans doute, ces jeunes filles légères, sans surveillance, frissonnent sous l'étreinte de ses divertissements; mais, au fond de leur cœur, le vide se creuse. Elles ignorent la joie du devoir accompli. La douce paix n'habite plus en elles; et leurs désirs se multiplient: désirs toujours plus intenses de plaisirs sans cesse plus violents, et partant plus mauvais.

* * *

O jeune fille, fleur de grâce, de jeunesse, d'espoir, si tu connais la vie simple et pure de la famille, si tu ignores encore l'enivrement des faux bonheurs, quelle que soit l'échelle sociale où tu es placée, n'envie le sort de personne. Donne plutôt à tes rêves, à tes aspirations, l'élan qui grandit.

Rêve à la mission sublime de la femme ici-bas: celle d'aider son entourage à gravir les sentiers du bien, de la vertu; celle de faire aimer le beau, le bon; celle d'être heureuse dans le vrai.

Une adolescence faite de simplicité, de travail, de dévouement, de piété, voilà bien la plus belle préparation à cette tâche admirable.

Jeune fille, douce et bonne, rêve à ta noble destinée!

Madame Lemaire Duguay.

LOUIS HEBERT

Un ciel d'été, très pur, d'un bleu de faïence... Seul, vers le sud, moelleux oreiller invitant, La nature au repos, flotte un nuage blanc. C'est dimanche et midi rêve dans le silence.

En face, la montagne, au soleil excessif, Etale son versant où les terres alternent. Leurs couleurs, du vert mousse au vert glauque, plus terne,

Et du brun très foncé jusqu'au jaune très vif.

On dirait que l'été, menacé par l'automne, Pour la blonde Cérès, déesse des moissons, Se hâte de tisser, sur la plaine et les monts, Une multicolore et souple "catalogue"...

Et j'imagine, ainsi qu'un sourire incertain Au visage fermé de la forêt géante, Le tout petit jardin aux vertes plates-bandes Que venait admirer Monsieur de Champlain...

PAUL GOUIN.

L'Instant Musical

LE PIANO REVIENT A LA MODE

Parler d'un mouvement de retour à l'étude du piano équivaut à signaler le réveil des études musicales.

Ces pauvres études musicales étaient fort mal en point par la faute de la crise? Pas du tout. Dès 1931, nous entendions de la bouche même d'un excellent professeur de violon de la ville de Québec cette réflexion mélancolique: "J'ai conservé à peu près dix pour cent de mes élèves". En ces temps-là, c'était la radio qui était à la mode. Il n'était plus besoin d'apprendre la musique pour en avoir; il suffisait de tourner une manette et les harmonies entraient à flots. Et lorsqu'on disait doucement: "Cela vous suffit-il?" on nous répondait carrément: "Peut-on avoir mieux que tel ou tel artiste, qui chante à tel poste! Pouvez-vous "battre" tel ou

tel jazz? Triomphe facile. C'était le triomphe de la paresse et — justement — de la facilité. On sait maintenant que ce n'était pas le triomphe de la bonne musique et du goût musical. Rien n'y fit. C'était la mode!

Par bonheur la mode est changeante. Qui a dit même que le changement était sa seule raison d'être... Le jazz passe: pour beaucoup il est tout à fait passé. Les programmes sont plus maigres. Pas mal de gens ne voient plus dans leur poste récepteur qu'une machine à émettre de la publicité, et ce n'est pas trop mal vu!

Alors on a rouvert le piano, et on a pris plaisir à se refaire soi-même de la musique. Certains enfants qui n'ont jamais entendu autre chose que la musique "statique" ont trouvé du charme à ces concerts intimes; ils ont voulu étudier le piano. Telle maman qui ne voyait rien de mieux que d'inviter ses amies à venir écouter le nouveau ra-

dio prétend les intéresser maintenant au progrès de la petite fille qui moud ses gammes. Et c'est très bien comme cela.

La mode revient au piano. Encourageons le mouvement de toutes nos forces. Il faut reprendre le temps perdu.

INCOGNITO

D'où vient cet usage pour les souverains de changer de nom en voyage et quels sont ces noms?

L'histoire ne fournit pas d'exemple semblable avant Pierre le Grand, qui fit tout ce qu'il put pour se dissimuler à Haerlem, sous le nom vulgaire d'un ouvrier charpentier.

On le connaissait cependant, mais quand les curieux s'approchaient de trop près, il jouait du bâton, et à la fin il dut se réfugier dans la hune d'un navire pour échapper à cette curiosité. C'est là que les ambassadeurs anglais durent aller le trouver, au risque de se rompre le cou.

Paul Ier voyagea sous le nom de comte du Nord, et, peu après, en 1777, Joseph II, qui n'était encore que le roi des Romains vient rendre visite à sa sœur, la reine Marie-Antoinette. Il vint sous le nom de comte de Falkenstein, et ce fut une longue discussion entre les princes français et la reine pour savoir qui rendrait la première visite, des princes ou du futur empereur.

On faillit se brouiller sur cette question, et ce fut Joseph II qui trancha la difficulté en faisant valoir son incognito, tout en réservant ses droits au cas où il serait à la cour comme prince héritier de la couronne impériale. Le duc d'Orléans et les princes de Condé faisaient valoir cette raison qui est à noter, que les princes français avaient coutume de passer avant tous les princes étrangers, et ils ne pouvaient admettre, en aucune façon, que la couronne d'Allemagne fût plus élevée en dignité que la couronne de France.

Pendant l'émigration, le comte de Provence, devenu virtuellement roi de France, renonça à son titre de Prince et prit celui de comte de Lille. De même, après 1830, Charles X se fit appeler le comte de Sarthe.

Joseph Bonaparte se fit appeler en Amérique, le comte de Sarville, la reine Hortense devint la duchesse de Saint-Louis et Louis-Philippe, après la révolution de 1848, prit, en Angleterre, le titre de comte de Neulilly.

Le titre de comte de Chambord fut aussi un pseudonyme pour l'incognito du duc de Bordeaux devenu virtuellement Henri V. Mais le pseudonyme finit par l'emporter sur le nom, ainsi que cela arrive quelquefois, si bien qu'en 1873 on entendit des paysans dire, à propos de la restauration projetée:

— Si c'est le comte de Chambord, ça ira bien, mais si c'est Henri V, ça fera du grabuge!

Aujourd'hui tous les souverains ont un titre qui leur sert de masque en voyage; masque transparent, sans doute, mais qui leur épargne toutes les solennités de leur rang. Ce titre est le plus souvent un ancien titre de la famille régnante comme c'est le cas pour l'impératrice d'Autriche qui a pris un des nombreux titres des Habsbourg, ou c'est simplement le nom d'un château royal. C'est ainsi que la reine d'Angleterre voyage sous le nom de comtesse de Balmoral, et l'impératrice Eugénie sous le nom de comtesse de Piémont.

Le prince Napoléon voyageait sous le nom de comte de Moncalieri, qui est le nom du château royal qu'habite la princesse Clotilde.

Le prince de Galles voyage sous le nom de comte de Chester, qui est un des titres; enfin, l'on sait que le comte de Ravenstein, c'est le Roi des Belges, la comtesse de Tolède, la reine Isabelle, la comtesse de Lingen, l'impératrice Frédéric, le comte Marigny, le prince Ferdinand de Bulgarie.

Cet incognito des souverains est quelquefois un grand sujet d'embarras pour les fonctionnaires qui ne savent pas comment s'adresser à ce personnage qui ne veut pas être reconnu et qui ne saurait être méconnu. Heureusement on en a pris l'habitude dans les Alpes-Maritimes et en Savoie, où l'on voit tout à tour passer quantité de têtes couronnées et d'Altesse impériales et royales.

La chose la plus commode à la maison



"UN CLAIR DE LUNE."

Dans une hauteur minime au sein d'un ciel étoilé elle se son apparition... Pendant que je la contemplais elle caressait ses gigantesques cheveux argentés la tête blonde de nos habitants forestiers déjà assoupis...

Comme une coquette en habit de fête, elle se faisait voir dans le miroir d'un ruisseau ou coulant dans un murmure plaintif une eau de cristal. Vraiment reine dans un palais diamanté l'étoile splendide retenue à la voûte immense elle donnait à la nature un air magique. Combien mes frères aînés, aimables poètes chanteurs des bois et des bocages l'accueillirent-ils à cette heure d'ivresse envoiement? Par des rires joyeux, harmonisés de chants, de gazouillements mélodieux, suaves, même, les oiseaux rieurs s'envolaient sur le bord des ruisseau, frémissaient des ailes font entendre mille gazouillis qui montent comme une symphonie de son vers l'astre d'essence. O Clair de lune! qui ravis la nature dans son rêve de paix avec les charmes d'êtres qui te composent, je te salue, je t'admire je reconnais en toi la grandeur de mon Maître la puissance infinie de mon Dieu!!!

Corinne DUVAL.

LA MINUTE GAIE

Le catéchisme du bon journaliste:

Un confrère parisien l'Impératrice vient de publier un savoureux catéchisme de persévérance à l'usage des rédacteurs de journaux d'information. Questions et réponses s'y succèdent avec brio et une douce ironie. Qu'en on juge:

Demande — Qu'a-t-on trouvé dans la paillassade de la mandant de la place Saint-Sulpice?

Réponse — On a trouvé 100,000 francs en Bons de la Défense nationale.

D. — Qu'a-t-on découvert dans la personne du ramasseur de mégots frappé de congestion?

R. — Un descendant des plus grands noms de France.

D. — Qualifiez la pluie un jour de commémoration patriotique?

R. — La pluie, pendant toute la cérémonie, n'a cessé de tomber.



On redoutait la mort

Hélène, fille de M. et Mme Solson, tous d'accord, assurent qu'ils sont maintenant les gens les plus heureux du monde, Hélène, leur unique enfant, fut ramené à la santé. A l'âge de seize ans, Hélène était malade, et durant quatre années, sa santé s'altéra considérablement. Elle finit par perdre toute espérance, et prépara la mort à la torture qu'elle endurait chaque jour. Apparemment rien ne devait la soulager, et les médecins ne donnaient pas la véritable diagnose. Les parents dépendaient tout leur argent; ils vendirent leur maison, et mirent tout en œuvre pour sauver leur enfant. Mais rien n'y fit. Un jour, un ami de la famille se présenta, un peu timide, et leur fit lire un entrefilet découpé d'un journal. Cette annonce montrait les différentes formes d'un ver solitaire, les symptômes qui révélaient l'existence de ce monstre. Ayant comparé les symptômes de la maladie d'Hélène et les indications mentionnées dans l'annonce, le père écrivit le soir même pour se procurer le remède annoncé; qui leur arriva au bout de quatre jours. Depuis, Hélène s'est rétablie rapidement; les couleurs sont revenues à ses joues; et bien qu'elle n'ait repris que onze livres et qu'elle soit encore un peu faible, il n'y a aucun doute qu'elle s'achemine vers une guérison complète.

drapant la ville d'un voile funèbre. On eût dit que la nature voulait prendre part au deuil de la population, pensant à l'héroïsme de nos chers disparus.

D. — Qualifiez le soleil un jour de commémoration patriotique?

R. — Le soleil, pendant toute la cérémonie, n'a cessé de briller, illuminant la ville de ses rayons éblouissants. On eût dit que la nature voulait prendre part à la joie de la population, pensant à l'héroïsme de nos soldats victorieux.

D. — Comment s'appelle l'Angleterre?

R. — La perle d'Albion.

D. — Comment s'appelle encore l'Angleterre?

R. — Notre loyale alliée.

D. — Quelles mesures énergiques a-t-on prises à la suite de cette étonnante catastrophe de chemin de fer?

R. — On a mis immédiatement l'aiguilleur en état d'arrestation.

D. — Dans quelle ville peut-on faire la plus grande quantité de punch?

R. — Dans la ville de Rome (rhum).

D. — Quels sont les artistes de Paris qui ont le plus de goût pour la navigation?

R. — Les comédiens, car on les voit presque toujours sur la Seine (scène).

D. — Quel est le saint le plus en vénération parmi les chevaux?

R. — Saint Foin (sainfoin).

D. — Quelle est la ville de France où tous les nouveaux-nés sont majeurs?

R. — C'est la ville de Carantan (quarante ans).

D. — Quelle différence y a-t-il entre un musicien et un lièvre?

Le musicien aime la musique, et le lièvre aime le plein chant (plein champ).

D. — Dans quelle ville fait-on la meilleure chère en carême?

R. — A Jérusalem, car les murailles sont détruites (des truites).

D. — Quelle est la ville dont les soldats ne portent jamais l'uniforme?

R. — C'est Hambourg, parce que les soldats y sont Hambourgeois (en bourgeois).

D. — Pourquoi Mlle Rachel est-elle si maigre?

R. — Parce qu'elle se nourrit de racines (Rachel).

MODERNISATION DES MAISONS

Ce serait un long travail d'entreprendre de décrire tous les organismes, agences, bureaux et le reste créé et mis en train sous l'autorité du New Deal, tout cela pour atteindre le but poursuivi, le rétablissement général des affaires aux Etats-Unis. Parmi ces organismes il y en a un nouveau qui vient de s'imprimer, c'est celui qui donne la faculté d'emprunter pour ce qu'on a appelé la modernisation des maisons.

Une loi passée à la dernière session du Congrès dit National Housing Act est administrée par un organisme fédéral spécial, la Federal Housing Administration. Un administrateur est désigné dans chaque Etat. Sa mission sera, comme les autres administrateurs, d'organiser des campagnes locales pour faire connaître et populariser les buts et la portée du plan pour une meilleure habitation et le système de crédit pour la modernisation des maisons.

Il n'y a pas que les simples maisons d'habitation qui bénéficient de la loi, mais généralement toutes constructions comme immeubles à logements, appartements, magasins, bureaux, entrepôts et bâtiments de ferme. Toutes ces constructions doivent pas être situées dans des endroits où la valeur immobilière est dépréciée. Il faut que les améliorations faites ajoutent à la valeur de la propriété et deviennent une partie intégrante de la charpente. Il n'y aura pas de prêt d'argent pour des choses qui peuvent être enlevées, comme appareils électriques, poêles, fournales et le reste.

Maintenant qui peut postuler pour un emprunt? Tout propriétaire d'une propriété immobilière en bon état, maison d'habitation ou place d'affaires, peut présenter sa demande, que sa propriété soit grevée d'hypothèques, ou non, pourvu qu'il n'ait pas d'obligations en souffrance, que sa réputation de crédit soit satisfaisante pour l'agence qui consent le prêt et qu'il ait un revenu annuel d'au moins cinq fois les paiements annuels que l'emprunt requiert.

L'ART DE TENIR MAISON

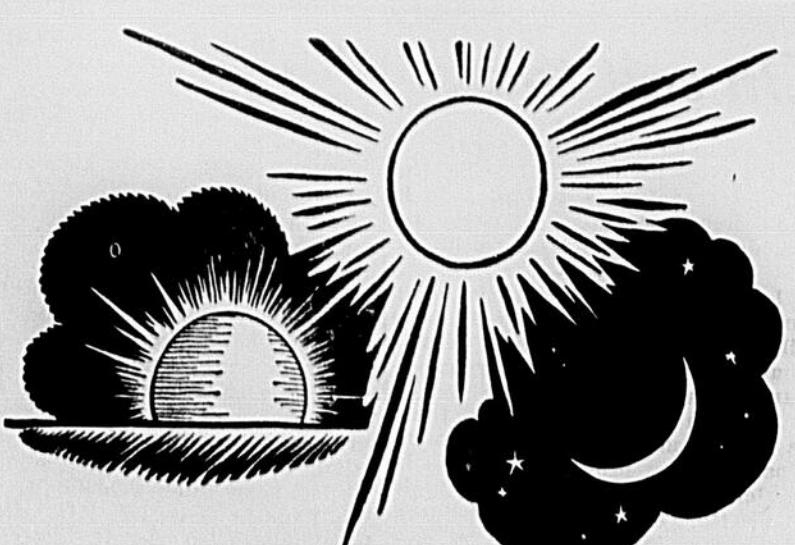
Entretien des meubles. — Pour enlever les taches de bougie sans endommager les bois vernis, employez un peu d'eau chaude et un chiffon.

Les tables vernies sont parfois tachées par les sirops, les liqueurs, la limonade: si l'eau ne suffit pas pour faire disparaître ces vilaines maculatures, nettoyez avec une décoloration de son ou de Marc de café. Frottez bien, essuyez avec un linge fin et doux pour ne pas rayer. — Applicable aux plateaux de laque.

Les taches blanches qu'on voit souvent sur les meubles vernis seront enlevées par ce procédé: tenir une assiette chaude au-dessus des taches.

Le pétrole nettoie bien les bois vernis.

Pour faire disparaître des meubles toute contamination, mouillez la partie endommagée avec de l'eau chaude. Appliquez dessus un morceau de papier brun cinq à six fois doublé et imprégné d'eau chaude aussi. Passez sur ce papier un fer chaud, jusqu'à ce que toute humidité se soit évaporée. Si la meurtrissure n'a pas disparu, recommencez.



Le Matin, le Midi ou le Soir

COMMENCEZ la journée en mangeant un bol de croustillants Flocons de Blé d'Inde Kellogg. Rien n'est aussi succulent avec de la crème, du lait ou des fruits. Énergétiques et facilement assimilables, c'est le déjeuner qui rend vraiment dispos.

Au lunch, régaliez-vous de Flocons Kellogg, si nourrissants, si aisément préparés et si économiques. Recommandés pour le souper des enfants ou pour le réveillon. Ils procurent un sommeil reposant. Fabriqués par Kellogg, à London, Ontario.

Kellogg
et la bonne qualité



l'opération. Après deux ou trois applications, le croûte se sera relevé au niveau de la surface. — Quand la contusion est peu profonde, il suffit de la mouiller à l'eau chaude, et d'approcher très près de la surface un fer rouge. On garde la contusion humide pendant quelques minutes, sans éloigner le fer.

Je ne conseille à personne de revenir ni même de cirer soi-même ses meubles. — Il faut prendre garde de les endommager; bien les brosser et les polir. On les essuie avec un linge souple. — On réserve pour essuyer les meubles laqués les foulards de soie hors d'usage.

UNE RAZZIA DE MAGISTRATS EN ONTARIO

Un arrêté ministériel du cabinet ontarien a réduit, de 138 qu'il était auparavant, à 48, le nombre des membres de la magistrature de la province de l'Ontario. Le gouvernement libéral que s'est donné la province aux dernières élections a décidé de réorganiser la magistrature afin de la rendre plus efficace et de moins temps d'affecter des économes.

Le nouveau procureur général de la province, M. Arthur W. Roebuck, a annoncé qu'en plus des 90 magistrats de police qui sont congédiés, il y a près de 10,000 juges de paix qui auront le même sort. Le sud de la province sera divisé en 12 districts et le nord en six.

Le nouveau système donne aux magistrats une juridiction provinciale et ils iront d'un tribunal à l'autre de la même manière que les juges de la Cour supérieure. En plus ils devront se consacrer entièrement à leurs nouvelles fonctions; il ne leur sera pas permis de remplir d'autres fonctions ni de s'occuper d'autre chose.

Les juges de paix seront chargés d'entendre les plaintes, prendre les informations, émettre les mandats et remplir les fonctions de greffier. Les magistrats ne "feront rien autre chose que l'entendre les causes", a déclaré M. Roebuck.

Le nombre de juges de paix dans toute la province sera de 243. Ils ne pourront juger que des causes de délits municipaux et encore devront-ils avoir l'autorisation des magistrats pour le faire.

Maladresse.

Un enfant s'exerce à la fronde contre des moineaux sans succès, d'ailleurs, à en abattre un seul.

— Vilain! lui dit une brave femme. Tu n'as pas honte? Je n'ai jamais fait de mal à un oiseau de ma

vie, moi!

— Mais moi non plus, madame, répond le garçon.

CRISES D'EPILEPSIE CAUSEES PAR LE VER SOLITAIRE

Plusieurs médecins assurent que certaines crises épileptiques sont causées par la présence du ver solitaire dans le canal de l'élimination. Ils en sont tellement convaincus qu'ils croient de première nécessité d'examiner le patient atteint de crises épileptiques à l'effet de s'assurer s'il ne pas le ver solitaire. Ainsi, on peut éviter des opérations et des années de traitement en chassant du système ce monstre terrible, le ver solitaire. Les médecins, qui constatent le mal causé par ce terrible parasite intestinal, font tout en leur pouvoir pour débarrasser l'humanité de ce fléau; malheureusement, le patient attribue plutôt sa maladie à toute autre cause.

Des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants souffrent et sont traités pour différentes maladies, tandis que le ver solitaire est l'unique cause de leur mal. Le plus sûr indice de l'existence de ce terrible monstre, c'est l'existence d'un certain fragment. Les symptômes sont la perte d'appétit, des douleurs occasionnelles, langue épaisse, aigreurs, mal de dos, des membres, des jambes, étourdissements, maux de tête, faiblesse d'estomac même après avoir bien mangé, cornes au-dessus des yeux, l'asthme semble pesant, bouffé. Parfois, il y a une petite tumeur, le ver solitaire, avec quelquefois une sensation de mouvement dans la gorge. Le patient a une peau jaune, perde du poids, a une mauvaise haleine, crache souvent, est absolument sans ambition, sans désir de travailler, et devient paresseux. L'épilepsie est reconnue pour avoir été causée par ce monstre de l'humanité, qui croît jusqu'à une longueur de 80 pieds. Quand il se glisse dans la trachée-artère, il suffoque sa victime. Débarrassez-vous de ce monstre avant qu'il n'ait complètement votre santé. Envoyez \$5.00 pour un traitement de laxatif si vous désirez être débarrassés de ce terrible parasite. Laxatif est sans danger même si vous n'avez pas de ver.

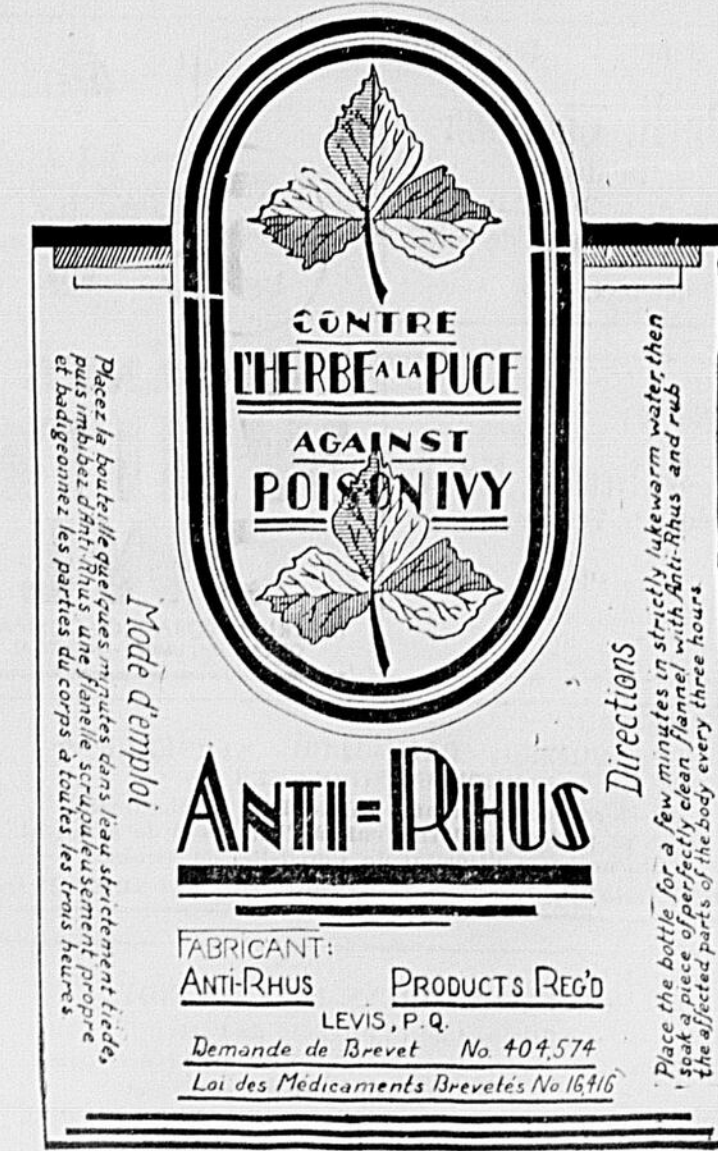
Vendu seulement par la U.S. Laboratories, 4811 U.S. Bldg., Box 2006, Hollywood, Calif. Ne se vend pas chez les pharmaciens. Mentionnez l'âge et le sexe. Laxatif est composé sur commande, spécialement pour vous. Nous ne l'envoyons pas C.O.D., en conséquence, la remise doit accompagner la commande. Pour assurer le paquet, envoyez 25 cts extra. Garantie. Découpez cet entrefilet, et conservez-le. Il pourra être utile à quelqu'un plus tard. Montrez-le à quelque personne atteinte du mal, et elle vous remerciera de lui avoir rendu un si grand service.

ANTALGINE

Pour
Maux de Tête
de Dents et d'Oreilles,
Rhumes, La Grippe,
Névralgies-Rhumatisme,
Douleurs



En Vente Partout 25¢



On sait tout..

(suite de la première page)
se à travers les rues de la ville. Enfin il fut capturé aux limites de la ville. Heureusement il ne causa aucun dommage ni aucun accident.

Les travaux de confection d'un nouveau puits à l'aqueduc de cette ville, ordonné par le conseil dans le courant du mois d'août dernier, avancent rapidement.

Tout en rendant service à toute la population de cette ville qui, principalement au printemps, lors de la débâcle, est souvent obligée de subir la diète d'eau pendant quelques heures à certains jours, ces travaux procurent de l'ouvrage à plusieurs chômeurs de cette ville. Avec la confection de ce double puits de réserve de grande envergure et des intempéries, la population sera assurée d'une bonne distribution d'eau continuellement.

M. J. O. Courchesne, notaire de cette ville, a été nommé officier-rapporteur du nouveau comté fédéral Nicolet-Yamaska, pour la prochaine élection. M. Rodrique Camirand, journaliste de cette ville, a été nommé secrétaire de l'élection. Tous deux ont été assermentés comme tels. Ces deux nouveaux officiers s'occuperont en premier lieu de la révision des polls dans ce nouveau comté fédéral.

M. le notaire J. W. Denis, de cette ville, est nommé réviseur de la liste électorale pour ce nouveau comté.

Cartes Professionnelles

Honoré Grenier

B. A., LL. L., C. R.

AVOCAT

Nicolet, P. O.

Sec. des Commissaires Civils — Diocèse de Nicolet

J.-Alfred Gaudet

AVOCAT

NICOLET

RUE NOTRE-DAME TEL. 169

Paul-A. Trahan,

B.S., LL.B.

Avocat — Barrister

Nicolet, P. Q.

Henri R. Dufresne

LL.B.

NOTAIRE

Syndic autorisé de la loi de faillite

Rue N.-Dame Nicolet

Gérard BOYER

Notaire

Rue Léon XIII

Nicolet P.Q.

Téléphone 106 B.P. 300

Dr MORAS MANSEAU

D.D.S., L.D.S.

Chirurgien Dentiste

Tous nos travaux exécutés sans douleur, satisfaction assurée, téléphone ou écrire pour condition et rendez-vous.

Rue Panet Tél. Local

Dr H. Chatillon

Dentiste

B. A., L.C.D., D.C.D.

En face de l'hôtel de ville

Nicolet, P. Q.

Tél. No 163

Dr J.-N. Demers, M.D.V

Médecin Vétérinaire

Rue Plessis

Nicolet, P. Q.

TELEPHONE 170

DOCTEUR PAUL-MARC ST-PIERRE

MEDECIN-CHIRURGIEN

Ex-chirurgien-assistant à l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Ex-assistant professeur d'Anatomie à l'Université de Montréal.

Chirurgien à l'Hôpital du Christ-Roi de Nicolet.

RUE BRASSARD, NICOLET, P. Q.

TELEPHONE 81

DOCTEUR GEORGES-ETIENNE ROY,

Ex-étudiant de l'Université de Paris

SPECIALITE: Chirurgie générale, Urologie, gynécologie.

Chirurgien à l'Hôpital du Christ-Roi de Nicolet

RUE NOTRE-DAME, NICOLET, P. Q.

Le Café Lemay

C'est le restaurant où vous êtes toujours bien servi.

Au Café Lemay, vous avez des repas à toutes heures; repas réguliers et à la carte.

Au Café Lemay, nous faisons une spécialité des "sundae Cup", à l'endroit où le service est parfait et la satisfaction garantie.

AU

Café Lemay

Pour vos Chapeaux

J'ai le plaisir d'annoncer à ma clientèle que j'ai en magasin un assortiment des plus complets dans les chapeaux d'automne.

J'ai à vous offrir, Mesdames, Mesdemoiselles, les formes les plus neuves, les nuances les plus belles et les formes dernier style.

Les prix, comme toujours, sont à la portée des bourses.

Madame Allard

Modiste de chapeaux

Coin Plessis et Panet

A leur retour il y eut grande soirée chez la mère du nouveau marié, Dame Vve Léopold Boucher. On remarquait parmi les invités: M. et Mme Alfred Duval, leurs enfants Armand, Jeanne, Gabrielle, Claire et Laurent Duval, de Nicolet; M. et Mme Benjamin Boucher, leur fillelette Carmen, M. et Mme Arsène Longval, Jean-Baptiste, Laurent et Bernard Longval, tous de Ste-Monique; M. et Mme Roméo Dubuc, de Ste-Sylvestre; M. et Mme Willie Fleurent, Antia, Lucille, Irène, Florette et Joseph Fleurent, de Ste-Monique; M. Etienne Provencier, de Trois-Rivières, M. Robert Dubuc, de Nicolet, M. Albert Béliveau, de Ste-Grégoire, M. Imelda, Francoise, Bernadette et Rosaire Garon, de Ste-Grégoire; MM. Philippe, Denis et Armand Lauzière, M. Lucille Lauzière, M. Germaine Béliveau, M. Roméo et M. Germaine Béliveau, M. Hector Beauchemin, M. Alphonse Pinard, Blaise Laplante, Antonio Camirand, tous de Ste-Monique.

Il y eut chant, musique et déclamations. Tous se séparèrent à une heure avancée, emportant chacun un bon et agréable souvenir de cette soirée intime.

Tous souhaitent aux nouveaux époux joie et bonheur pendant toute leur nouvelle carrière.

HONNEUR AU MERITE.

Mlle Gabrielle Duval qui a fait ses études au Pensionnat des Rév. SS. de l'Assomption de la Ste-Vierge, à Nicolet, A SUBI LES EXAMENS du Brevet Central; elle a obtenu son Brevet élémentaire avec la note distinction. Elle fut vivement félicitée de toutes ses nombreuses amies.

Après un repos de plus de deux mois, les activités des membres du Cercle Jean Nicolet de l'A. C. J. C. de cette ville, viennent de reprendre leur cours.

Vendredi, le 14 septembre courant avait lieu en la salle de l'Hôtel-de-ville de cette ville, la première séance publique de cette association, devant un auditoire nombreux.

Cette réunion était sous la présidence du dévoué président du Cercle Jean-Nicolet, M. Auguste Beaubien, ayant aussi à ses côtés ses différents officiers et leur dévoué chapelain, M. l'abbé C. E. Roberge, de l'évêché.

M. le chanoine L. Hébert, curé de la cathédrale ainsi que MM. les abbés Laforest et Rousseau, de l'évêché, assistaient aussi à cette réunion.

Au début de la séance l'un des membres du Cercle, M. Paul Lafleur, fut appelé à donner la lecture de l'évangile du jour. Toute l'assistance écouta silencieusement cette lecture.

M. le président Beaubien remercia M. Lafleur et le félicita de sa bonne diction. Puis il invita leur dévoué chapelain, M. l'abbé Roberge à faire le commentaire de cet évangile. En quelques phrases appropriées, l'abbé Roberge tira la leçon de l'évangile du jour.

M. Irénée Lupien, secrétaire du Cercle donna ensuite lecture des délibérations de la dernière séance qui sont adoptées unanimement.

M. le notaire Gérard Boyer est ensuite appelé par le président à faire la lecture de la chronique des journaux qu'il avait été chargé de préparer pendant les deux mois de vacances du Cercle. Acceptant l'invitation, M. le notaire Boyer demanda à l'auditoire de bien vouloir être indulgent envers lui, car pendant tout le cours de ces deux mois de vacances des événements nombreux et d'une haute importance se sont déroulés dans l'univers et il serait trop long et d'une trop grande envergure pour ses humbles capacités d'entreprendre de tous les relier et de tous les commenter. Cependant l'orateur passe en revue les événements qu'il croit les plus importants

et les plus intéressants à rappeler les accompagnant d'intéressants commentaires. M. le président Beaubien le remercia cordialement.

M. l'abbé E. Laforest, chapelain diocésain de l'U. C. C. de Nicolet, est invité à dire quelques mots. Il se dit content de voir le Cercle J. Nicolet reprendre ses activités et lui souhaite grand succès pour l'année qui commence.

Après cet ordre du jour M. le président Beaubien annonce qu'il avait invité M. le chanoine L. Hébert, curé de la cathédrale, de cette ville, à donner ce soir une conférence sur le régime Hitler en Allemagne et qu'il voulu accepter.

Aux applaudissements de l'assistance, M. le chanoine L. Hébert se lève et commença sa conférence qui fut des plus instructives et des plus intéressantes. L'orateur sut intéresser vivement toute l'assistance pendant plus d'une demi-heure sur ce sujet qui occupe actuellement l'attention de tout l'univers, le Régime Hitler en Allemagne.

M. le conférencier fut ensuite vivement remercié par le président Beaubien qui le mit sous ses gardes en lui prédisant qu'il serait avant longtemps encore appelé à venir donner une autre conférence au Cercle Jean Nicolet.

Cette intéressante soirée se termina par une petite pièce récréative interprétée par quatre acrobates: MM. F. Roy, Bruno Dupuis, Laurent Proulx et Irénée Courteau. Tous les quatre reçurent les plus grands applaudissements de l'assistance pour leur beau succès.

M. Albert René et ses deux filles, des Etats-Unis, sont de passage chez Mme Vve Adelbert René, mère de M. A. René, de cette ville.

M. Joseph Houle, fils de M. Alex Houle, de cette ville, est reparti pour Montréal où il suivra les cours de sa dernière année dans l'art dentaire, à l'Université de Montréal.

J. Houle continuera aussi ses leçons de chant. Tous ses nombreux amis de Nicolet lui souhaitent grand succès.

M. Armand Juras, de la police provinciale, de Montréal, est venu prendre une vacance de 15 jours chez sa mère, Mme J. Omer Camirand, de cette ville.

Mgr Ant. Camirand, P. D. V. G. de l'évêché de cette ville, est allé assister au congrès anti-communiste qui s'est tenu à Montréal, les 13, 14 et 15 sept. courant.

REUNION D'AMIS

A Nicolet, les amis de M. Tancred de Coulombe, le font à l'occasion de son mariage le 3 septembre.

Le trente et un d'août dernier, les amis de M. T. Coulombe lui présentèrent deux magnifiques cadeaux à l'occasion de son mariage. La soirée "d'enterrement de vie de garçon" débuta à neuf heures de l'après-midi en la demeure de M. Coulombe.

Il y eut chant, musique et des discours furent prononcés par MM. Paul-A. Trahan, avocat de cette ville, M. le Notaire Gérard Boyer, Arthur Camirand, Emory Houde, Reynald Pelletier et Thomas Gill.

Etaient aussi présents à cette réunion: Roland René, Antonin Forcier, Robert Lemay, Irénée Rousseau, Edouard Smith, Paul Smith, Lionel Lamontagne, Charles Lafleur, Lucien Pelletier, Lorenzo Therrien, Maurice Allard, Jean-Paul Houde, Laurent Nourry, Alexandre Bouville, Bruno Desfossez, Julien Lanson, Marcel Gélinas, Georges-Etienne Côté, B. Billy, Jean Smith etc. etc.

M. T. Coulombe répondit à l'adresse présentée par M. Bruno Desfossez, Professeur de cette ville, remerciant sincèrement ses amis pour toutes les marques d'amitié qu'ils lui avaient témoigné. Nos félicitations à M. Coulombe.

M. et Mme Camille Métivier, de Ste-Norbert d'Arthabaska, étaient de passage chez M. et Mme J.-B. Métivier, ces jours derniers. Ils ont aussi profité de cette occasion pour faire l'entrée de leur fils Henri au Séminaire de Nicolet.

M. et Mme Joseph Pélouquin, leur fils Laurent de Manville, R. I. ainsi que M. et Mme L. Pélouquin, leurs filles Bertha et Florianne, de Ste-Norbert d'Arthabaska, de cette ville, sont venus rendre visite à M. et Mme Donat Pélouquin, de cette ville.

M. et Mme J.-B. Métivier, de cette ville, sont de retour d'un séjour de quelques semaines chez des parents à Ste-Norbert d'Arthabaska.

M. J.-B. Métivier, chevin de cette ville, était allé prendre un repos en campagne après plusieurs mois de maladie qui l'ont retenu chez lui. M. l'échevin Métivier espère pouvoir se rendre aux séances du Conseil bientôt.

M. Pierre Lefebvre, accompagné de ses confrères finissants du Séminaire de Nicolet, est allé à Ste-Monique, assister à un banquet offert à M. Jacques Shooner, à l'occasion de son départ pour son entrée chez les Pères des Missions Étrangères. M. Camille Roy, de Nicolet, part aussi pour cette même communauté, en compagnie de M. Shooner.

Mme Joseph U. Allard, son fils Gaston, de cette ville, sont allés rendre visite à M. et Mme Narcisse Caron, de Montréal.

M. et Mme Borromée Houle, de cette ville, sont allés visiter M. et Mme Joseph L. Lemire, à Ste-Brigitte des Hauts.

M. Rodrigue Camirand, de cette ville, est revenu d'un voyage à Trois-Rivières.

Mlle Marie-Jeanne Gagnon, de Montréal, est de passage à Nicolet, chez sa tante Mme Walter Proulx.

Mme Vve Godin, son fils Roger et sa fille Jacqueline, de Trois-Rivières, sont venus passer quelques jours chez M. et Mme Omer Camirand, de cette ville.

M. le notaire Gérard Boyer, de cette ville, accompagné de M. Ubald Caron, de M. Jules Letellier Caron et Berthe Boisvert, de cette ville, sont allés à Ste-Anne de la Pocatière.

M. Hubert Boyer, de Montréal, est venu passer une vacance de quelques jours chez son frère, M. le notaire G. Boyer, de cette ville.

M. le notaire G. Boyer et M. Mro Paul Trahan, de cette ville, sont allés à Montréal, par affaires, ces jours derniers.

SALES DE DANSES DENONCEES

Dimanche, le 26 août courant, lors de son allocation au prône de la Grand-Messe M. le chanoine L. Hébert, curé de la cathédrale, s'est vivement opposé à la fréquence de certaines salles de danses existant dans les environs de Nico-



IL NE S'EST JAMAIS
FABRIQUE DE PAPIERS
PLUS FINS, PLUS PURS
NI MIEUX GOMMÉS



La Compagnie de Tricot de Nicolet

Nicolet Knitting Company

H.-N. BIRON, Prop.

RUE NOTRE-DAME

NICOLET, P. Q.

Avec les compliments de

Arthur Martin

Gérant de

CONSOLIDATED OPTICAL CO. LTD

NICOLET

OPTICIEN — HORLOGER — BIJOUTIER

Si votre vue fait défaut, consultez l'opticien diplômé Omer CAMIRAND. Examen gratuit de la vue. Défauts de la vision, corrigés par les verres cylindriques et composés. Réparations générales de montres, bijoux et horloges. Assortiment varié de montres, pipes, bijoux, cadeaux. Aussi choix complet de cartes postales.

Omer Camirand

Opticien — Horloger — Bijoutier

GROS ET DETAIL

NICOLET, P. Q.

Guild, Membre Board of Trade Montréal Corn Exchange,

Téléphone: Bell Nicolet 104

Local

Bureau et Entrepôts

Ave S.-Raphaël

Adresse Télégraphique

Aston Junction

Code Dowlings

4e Edition

Alexandre Gaudet, M.P.P.

EPICERIE & PROVISIONS EN GROS

Etablie en 1893.

ASTON JCT. P. Q.

ATELIER PHOTOGRAPHIQUE

MME PH. COULOMBE

Portraits, cartes postales et mortuaires, moulures, encadrements, copies de vieux portraits. Agrandissement. Les clichés sont conservés. Impressions d'amateurs à bas prix.

Entrepreneurs de Pompes Funèbres

MM. Arthur et Nap. Rousseau sont organisés pour répondre à tous les besoins de la population de Nicolet et des environs, dans les circonstances malheureuses ou heureuses de l'existence. Service d'ambulance, autos, cercueils de tous les prix, embaumage.

Pour les funérailles, les mariages, les baptêmes, adressez-vous toujours à:

ROUSSEAU & FREIRE

Rue Notre-Dame

Nicolet

ROLLAND LEMIRE

GARAGE

SPECIALITE: Peinture d'Automobiles.

Agent pour Durant — Dodge.

L'émail Laque Moderne pour

ROXO

le fini d'automobile

NICOLET

HOTEL LEFEBVRE

(HOTEL MODERNE)

En face du Couvent des Rév. Soeurs de l'Assomption

Service de taxis à tous

Service régulier à

les trains.

Ste-Angele.

Départ: 8hrs a.m. — 12hrs p.m. — 2hrs p.m.

Téléphone 98

Casier Postal 78

Garage LAURIER LEMIRE

REPARATIONS GENERALES

RUE NOTRE-DAME

Ouvrage Garanti

NICOLET, Qué.

TOUJOURS LE MEME SERVICE

Depuis au-delà de cinquante ans, nous nous efforçons de donner satisfaction à notre clientèle. Nous croyons y avoir réussi, puisque la confiance de nos clients ne s'est jamais démentie.

Vous trouverez toujours à notre maison une marchandise de choix, des prix à la portée de tous.

EMMANUEL ROUSSEAU

MARCHAND

Ferrerieries — Epicerie — etc.

RUE PANET

en face du Marché

NICOLET

Le seul représentant autorisé du journal

"Le Nicoletain"

est M. Rodrigue Camirand.

Confiez-lui vos nouvelles, vos annonces et vos abonnements.

Rue Léon XIII

Nicolet, P. Q.

Marcel Gélinas

Poêle — Radio — Laveuse

Spécialité: — Réparation de

Radio

Nicolet, P. Q.

"Le Nicoletain"

Journal bi-mensuel, est la propriété de M. Camille Duguay, journaliste. Il est temporairement imprimé aux ateliers de "L'Echo de St-Justin", St-Justin, Co. de Maskinongé, propriété de M. W.-H. Gagné.

Professeur de Préparation française; M. Edgar Foucault, ecd. assistant en Trinité; M. Irénée Gauthier, ecd. infirmier; M. Alfred Camirand, ecd. assistant en Belles-Lettres; M. Germain Farley, ecd. assistant en Préparation latine; M. Robert Lauzière, ecd. suppléant; M. Lionel Désilets, ecd. assistant en Trinité; M. Joseph Bergeron, ecd. assistant en Trinité; M. Lucien Lafontaine, ecd. Maître de discipline chez les Grands; M. Jules Tourigny, ecd. Maître de discipline chez les Grands; M. Roland Desharais, ecd. assistant en Syntaxe; M. Alfred Leblanc, ecd. Hôpital; M. Armand Traversy, ecd. infirmier; M. Victorien Lavigne, ecd. Hôpital; M. Geo. Emile Picard, ecd. assistant en Préparation française; M. Jean-Marie Martel, ecd. assistant en Méthode; M. Maurice Côté, ecd. Bibliothécaire; M. Maurice Desfossez, ecd. infirmier; M. Alfred Camirand, ecd. assistant en Belles-Lettres; M. Germain Farley, ecd. assistant en Préparation latine; M. Robert Lauzière, ecd. suppléant; M. Lionel Désilets, ecd. assistant en Trinité; M. Joseph Bergeron, ecd. assistant en Trinité; M. Lucien Lafontaine, ecd. Maître de discipline chez les Grands; M. Jules Tourigny, ecd. Maître de discipline chez les Grands; M. Roland Desharais, ecd. assistant en Syntaxe; M. Alfred Leblanc, ecd. Hôpital; M. Armand Traversy, ecd. infirmier; M. Victorien Lavigne, ecd. Hôpital; M. Geo. Emile Picard, ecd. assistant en Préparation française; M.